

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Transitions et parcours dans le degré tertiaire – Édition 2015,
Neuchâtel, 2015, numéro OFS 1579-1500

La transition à la fin de l'école obligatoire – Édition 2016,
Neuchâtel, 2016, numéro OFS 1666-1600

Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités, Neuchâtel, 2018, numéro OFS 1792-1600

Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail – Édition 2018, Neuchâtel, 2018, numéro OFS 1808-1700

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 – Éducation et science

Parcours de formation dans le degré secondaire II

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018

Rédaction	Francesco Laganà, OFS; Jacques Babel, OFS
Contenu	Francesco Laganà, OFS; Jacques Babel, OFS
Éditeur	Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2018

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Section Système de formation,
eduperspectives@bfs.admin.ch

Rédaction: Francesco Laganà, OFS; Jacques Babel, OFS

Contenu: Francesco Laganà, OFS; Jacques Babel, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

Page de titre: section DIAM, Prepress/Print

Impression: en Suisse/Cavelti SA, Gossau

Copyright: OFS, Neuchâtel 2018
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,
order@bfs.admin.ch

Prix: Fr. 11.– (TVA excl.)

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 1583-1800

ISBN: 978-3-303-15634-6



Table des matières

L'essentiel en bref	5	5 Les résiliations et les reprises d'un contrat d'apprentissage	26
Introduction	9	5.1 Le taux de résiliation des contrats d'apprentissage	26
1 La réussite à cinq ans dans le degré secondaire II	11	5.2 Le reprise d'un contrat après une résiliation	28
1.1 La réussite selon les dimensions clés	12	6 Conclusion	31
1.2 La réussite dans la formation professionnelle initiale	13	7 Abréviations	32
1.3 La réussite selon le type de formation du titre obtenu	14	8 Bibliographie	33
1.4 La réussite dans la durée formelle	15	Annexe	35
1.5 La réussite selon la formation précédente	15	A1 Définitions	36
2 Les différences entre dimensions d'analyse dans les parcours de réussite	17	A2 Méthode	36
3 Les parcours des élèves après un redoublement ou une réorientation	20	A3 Degré de couverture	36
3.1 Les parcours après un redoublement	20	A4 Sources	37
3.2 Les parcours après une réorientation	20	A5 La réussite à 5 ans selon les dimensions clés d'analyse	38
4 Les sorties et les retours en formation	22	A6 Résultats détaillés des modèles de régression	39
4.1 Vue d'ensemble	22		
4.2 Les parcours après une sortie du système de formation	23		
4.3 Le retour en formation et la durée de l'interruption	24		
4.4 Les parcours hors du système de formation des jeunes sortis en 1^{re} année de programme	24		

L'essentiel en bref

Cette publication s'intéresse aux parcours jusqu'à la fin 2016 des entrants de l'année scolaire 2011–2012 dans le degré secondaire II. Elle analyse pour la première fois de façon exhaustive au niveau national le taux de réussite à cinq ans, décrit les parcours des élèves après un événement critique, tels qu'une réorientation ou un redoublement et s'intéresse aussi aux sorties et aux retours en formation.

Pour les élèves ayant entrepris la voie de la formation professionnelle initiale, l'étude des parcours de réussite est complétée par une analyse des résiliations des contrats d'apprentissage et de la reprise d'un nouveau contrat.

Les parcours à cinq ans ont été analysés selon les caractéristiques sociodémographiques principales, telles que le sexe, le statut migratoire, le niveau de formation des parents et la région linguistique.

Les résultats les plus importants sont les suivants:

90% des entrants dans le degré secondaire II de l'année scolaire 2011/2012 ont obtenu un titre de ce degré dans les cinq ans.

- Parmi les 10% qui n'ont pas encore réussi, la moitié était encore en formation en 2015, tandis que l'autre moitié était sortie du système de formation.
- Parmi les 90% des élèves qui ont réussi, 73% ont suivi un parcours sans perdre d'année, caractérisé par une suite de promotions vers des années de programme suivantes jusqu'à l'obtention du titre. Les 17% restants ont vécu, au cours des cinq années considérées, au moins un événement critique (pour la moitié un redoublement et pour l'autre moitié soit un échec à la procédure de qualification, soit une réorientation ou encore une sortie temporaire du système de formation).
- Le taux de réussite varie largement selon le type de formation suivi à l'entrée dans le degré secondaire II: il est le plus élevé parmi les élèves suivant une formation de maturité gymnasiale (94% dans les 5 ans), et le plus bas parmi les élèves suivant une formation préparant à un certificat de culture générale (ECG) (86%) ou un titre d'une Attestation de Formation Professionnelle (AFP) (84%). Une partie des entrants obtient cependant son titre dans une autre formation que celle débutée: par exemple, parmi les 94% de réussite pour les élèves ayant commencé dans une formation préparant à la maturité gymnasiale, 6% ont obtenu un titre dans une formation préparant à un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en 3 ans ou dans une ECG. De même 3% des entrants dans un CFC de 3 ans ont obtenu une AFP.

Les femmes ont un taux de réussite global de 92%, soit de 5 points plus élevé que celui des hommes (87%).

91% des élèves suisses nés en Suisse ont réussi dans les cinq ans soit un pourcentage d'environ 10 points de pourcent plus élevé que pour les élèves nés à l'étranger et de nationalité étrangère (81%) et de 7 points plus élevé que celui des étrangers nés en Suisse (84%).

- Parmi les élèves de nationalité étrangère et nés à l'étranger, les élèves arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans ont un taux de réussite global de 83% soit de 4 point de pourcent supérieur à celui des étrangers arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans.

Les élèves provenant d'un ménage dont au moins l'un des parents a un titre du degré tertiaire ont un taux de réussite global de 10 points de pourcent plus élevé que ceux provenant d'un ménage dont les parents n'ont pas obtenu de titre de la formation post obligatoire.

Les résultats globaux sur la réussite indiquent que les différences entre les sous-populations sont particulièrement marquées quand l'on considère la réussite sans perte d'année.

- 77% des femmes ont un parcours de réussite sans perte d'année contre 69% des hommes.
- Les proportions valent 75% pour les Suisses nés en Suisse contre entre 59% et 66% pour les personnes de nationalité étrangère.
- Les élèves issus d'un ménage dont au moins l'un des parents a obtenu un titre du degré tertiaire sont plus nombreux à avoir eu un parcours de réussite sans perdre d'année (respectivement 79% pour ceux provenant de la formation professionnelle supérieure et 76% pour ceux où un des deux parents a un titre d'une haute école) que ceux issus d'un ménage sans titre post-obligatoire (65%).

Les hommes, les élèves issus de la migration (né à l'étranger ou de nationalité étrangère) ou provenant d'un ménage sans formation post-obligatoire ont plus souvent que les autres des parcours caractérisés par l'occurrence d'événements critiques.

7% de la cohorte d'élèves étudiée a eu comme premier événement critique une sortie du système de formation qui a duré au moins une année.

- 4,5% des élèves qui sont sortis, sont retournés en formation dans les années suivantes, tandis que 1,6% n'avait pas repris de formation. 5,8% des élèves de première année, inscrits dans une formation AFP en 2011 sont sortis en 1^{re} année de programme, soit un pourcentage nettement supérieur à celui constaté pour l'ensemble des formations du degré secondaire II.
- Les étrangers nés à l'étranger qui sont arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans sont plus de quatre fois plus nombreux que les Suisses nés en Suisse à sortir du système de formation en 1^{re} année sans y retourner à nouveau. De même, les étrangers nés en Suisse et ceux nés à l'étranger mais arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans ont environ 3 fois plus de risque de sortir du système de formation en première année sans y retourner que les Suisses nés en suisse.

68% des élèves sortis en 1^{re} année sont revenus dans le système de formation et 39% ont obtenu ensuite un titre du degré secondaire II.

- Sur l'ensemble des élèves qui sont sortis de leur formation en 1^{re} année de programme, 32% ne sont pas retournés en formation, 7% sont revenus en formation puis ressortis à nouveau plus tard et 61% sont rentrés puis restés en formation (39% ont obtenu un titre et 22% étaient encore en formation en 2015).
- Le pourcentage d'élèves qui ont réussi après une interruption en 1^{re} année varie selon le type de formation¹: dans les écoles de culture générale, 42% ont obtenu un titre tandis que 32% étaient encore en formation en 2015.
- Pour les élèves de la formation professionnelle initiale, les sorties sans retour sont plus fréquentes et varient de 67% pour les AFP à 34% pour les CFC en 4 ans.

Environ la moitié des élèves qui ont interrompu leur formation en 2012 et ne sont plus revenus en formation étaient en emploi en 2015.

- Parmi les élèves ayant interrompu une formation de type AFP, 48% étaient 42 mois après l'interruption de la formation (au 31 décembre 2015) en emploi soit une proportion inférieure à celle des jeunes ayant interrompu une formation de type CFC en 3 ans (54%).

21% des entrants dans la formation professionnelle initiale de 2011 ont au moins une fois eu une résiliation du contrat d'apprentissage (Taux de RCA). Parmi eux, 82% ont effectué un retour en formation dans la formation professionnelle initiale. La plupart des retours s'effectue moins d'une année après la résiliation.

- Le taux de RCA est plus élevé pour les hommes (23%) que pour les femmes (18%). Les apprentis de nationalité suisse (et nés en Suisse) (19%) ont un taux de RCA de 6 à 9 points de pourcentage plus faible que les étrangers nés en Suisse (25%) ou nés à l'étranger mais arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans (28%). Cette différence atteint 13 points de pourcentage quand on le compare avec le taux de RCA des étrangers nés à l'étranger arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans (32%).

Vue d'ensemble des flux dans le système de formation

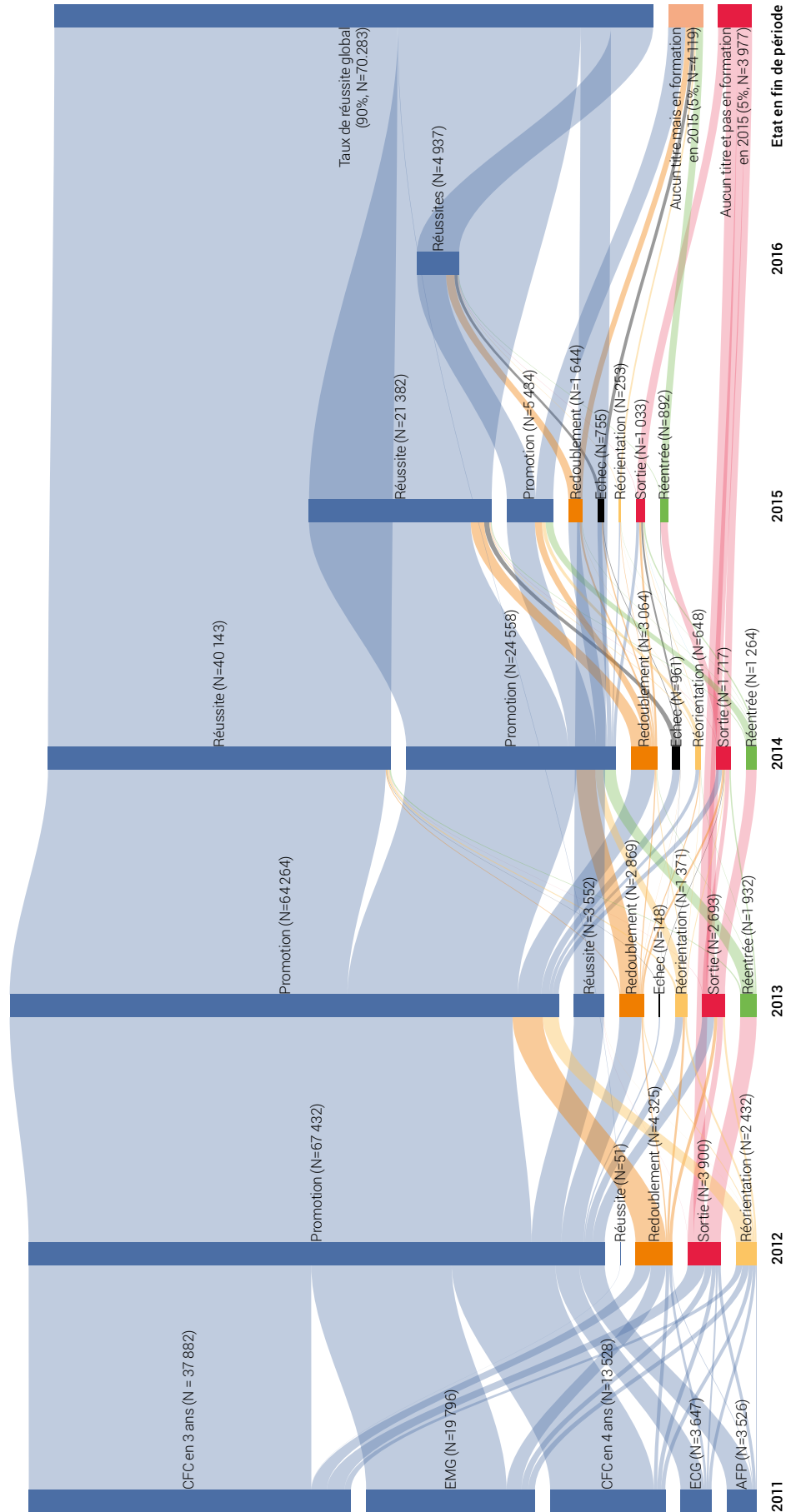
Le schéma 1 présente les flux principaux dans le système de formation entre 2011 et 2016.

Le diagramme sépare l'ensemble des parcours en deux parties: les parcours sans perte d'année dans la partie supérieure et ceux caractérisés par l'occurrence d'événements critiques dans la partie inférieure.

La partie dominante des flux est représentée par des promotions suivies par des réussites trois et quatre ans après l'entrée dans le degré secondaire II. On constate notamment qu'un peu plus de la moitié de la cohorte (56%) a déjà réussi en 2014, tandis que 27% ont réussi l'année d'après. On voit enfin que 6% des élèves réussissent cinq ans après le commencement des études.

¹ Le cas des maturités gymnasiales est particulier. Le pourcentage très élevé d'élèves à avoir réussi après une interruption, 78%, est très probablement à mettre sur le compte des séjours à l'étranger non relevés par la statistique des élèves.

Schéma 1: Transitions annuelles principales de la cohorte des entrants de l'année scolaire 2011-2012 observées jusqu'en 2016



Exemple de lecture: dans le schéma on présente une vue d'ensemble des flux sous forme de transitions annuelles dans le système de formation pour la cohorte de 2011. Les barres verticales représentent des années consécutives à partir de 2011 (première barre) ou les élèves sont répartis selon la formation d'entrée dans le degré secondaire II. La dernière barre présente une synthèse de l'état de la cohorte à la fin de la période d'observation en termes de pourcentages de réussite dans les cinq années, d'élèves qui sont restés dans le système de formation mais qui n'ont pas encore réussi et d'élèves qui sont sortis du système de formation sans certification. Les barres intermédiaires représentent l'état à la fin de l'année scolaire en termes de transitions annuelles (promotions, redoublements, sorties temporaires ou échecs à la procédure de certification).

Remarque: les transitions dont le nombre d'effectifs est inférieur à 25, ainsi que les parcours non-connus (N = 238) ne sont pas représentés dans le schéma.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Introduction

Le degré secondaire II en Suisse se déroule sur différents types de formation dont la durée est réglementée par la Confédération, les cantons et les associations professionnelles. La durée peut varier de 2 à 4 ans pour la formation professionnelle initiale et de 3 à 4 ans pour les formations générales. Le degré secondaire II se termine par l'obtention éventuelle d'un titre qui permet d'entrer dans le monde du travail, de suivre une deuxième formation du degré secondaire II ou encore de continuer vers le degré tertiaire.

Après leur entrée au degré secondaire II, une partie des élèves suit un cursus caractérisé par une suite de promotions qui se conclue par l'obtention d'un titre dans la durée réglementaire. Une autre partie des élèves – lors de leur carrière scolaire – effectuent des sorties du système de formation, des redoublements ou des échecs qui les empêchent de terminer leurs études dans le temps formel.

À côté de l'aspect éducatif, les parcours dans le degré secondaire II ont une dimension professionnelle. Dans le système de formation suisse, la grande majorité des élèves entreprend, lors de l'entrée dans le degré secondaire II, un parcours dans la formation professionnelle initiale (voir p.ex. OFS, 2016). Dans le cas où cette formation est duale, les élèves suivent une partie de la formation en école et une partie dans l'entreprise à laquelle ils sont liés par un contrat d'apprentissage. Un aspect important pour l'analyse des parcours de formation est donc non seulement lié à la progression ou au retard dans le système de formation mais aussi aux potentielles résiliations des contrats d'apprentissage. La présente étude intègre les deux perspectives, scolaire et professionnelle, et considère les différents aspects des parcours dans le degré secondaire II.

L'étude de la réussite scolaire et du retard, qu'il soit vu sous la perspective d'un redoublement ou d'une réorientation, est fondamentale pour la politique de la formation dans la mesure où ces phénomènes, caractérisant aussi l'efficacité du système, peuvent avoir des conséquences négatives importantes pour les élèves, les familles et la société en général.

En tirant profit de l'introduction du NAVS13 dans les relevés de l'administration fédérale, cette publication s'intéresse aux parcours à 5 ans des élèves ayant débuté le degré secondaire II certifiant pendant l'année scolaire 2011–2012. La population d'analyse se limite aux jeunes âgés de 14 à 20 ans révolus¹ faisant partie de la population résidente permanente suisse à l'entrée du degré secondaire II. Les formations considérées dans cette publication sont celles menant à des attestations fédérales

de formation professionnelle (AFP), des certificats fédéraux de capacité (CFC) et des certificats d'une école de formation générale (une école de culture générale [ECG] ou une école de maturité gymnasiale [EMG]). Les définitions utilisées sont décrites en détail dans l'annexe A.1.

Se limitant à la période de cinq ans, il est important de souligner que le taux de réussite présenté ici est partiel (réussite à 5 ans) et qu'il pourra encore évoluer ces prochaines années. Une période de 5 ans est néanmoins suffisante pour identifier des événements critiques dans les parcours scolaires (réorientation, redoublement, sortie du système de formation ou échec à la procédure de certification) et distinguer les réussites sans perte d'année des autres parcours de réussite.

Tandis que la statistique des diplômes permet de suivre les élèves jusqu'à la fin 2016, les données sur les élèves n'étaient disponibles que jusqu'en 2015. C'est pourquoi la publication dans les chapitres 1 à 4 se réfère à l'année 2015 quand elle considère le maintien en formation ou la non-réussite.

La première partie de la publication, centrée sur une perspective scolaire des parcours et comprenant les chapitres 1 à 4, cherche à répondre aux questions suivantes:

- combien d'élèves de la cohorte des entrants de 2011 dans le degré secondaire II obtiennent leur premier titre du degré secondaire II dans les cinq ans?
- combien parmi eux, réussissent sans avoir vécu d'événement critique dans leur parcours?
- comment s'articulent les parcours après un redoublement ou une réorientation?
- combien d'élèves qui sortent du système retournent dans les années suivantes?

La deuxième partie, centrée sur la perspective des contrats d'apprentissage et comprenant le chapitre 5, traite des résiliations et des reprises des contrats d'apprentissage.

Cinq dimensions sont systématiquement analysées dans cette publication (voir aussi OFS, 2016): le type de formation dans laquelle l'élève était inscrit à l'entrée dans le degré secondaire II, le sexe, le statut migratoire, le niveau de formation des parents et la région linguistique. Le type de formation suivi à la sortie de l'école obligatoire, le type de commune et le domaine d'études et de formation de la CITE (domaine CITE) ont été considérés pour des analyses ponctuelles. L'annexe A.2 mentionne les sources utilisées pour chacune d'elles et la manière dont elles ont été construites.

¹ 86% de la cohorte est entrée au degré secondaire II entre 15 et 17 ans, 13,6% entre 18 et 20 ans, tandis que 0,4% à l'âge de 14 ans.

Le taux de réussite présenté ici rapporte le nombre d'élèves ayant eu leur premier diplôme jusqu'en 2016 au nombre des élèves entrés pour la première fois au degré secondaire II en 2011. Il ne doit pas être confondu avec le taux de première certification du degré secondaire II présenté dans la publication OFS (2018a) qui mesure la proportion de jeunes ayant passé par l'école obligatoire qui obtiennent un premier titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans. Ce dernier inclut aussi les élèves n'ayant pas commencé un degré secondaire II après l'école obligatoire.

1 La réussite à cinq ans dans le degré secondaire II

La première partie du chapitre donne une vue d'ensemble de la réussite ainsi que de la non-réussite dans les 5 ans après l'entrée dans le degré secondaire II. La deuxième partie analyse les transitions par domaine CITE dans les formations préparant à une

AFP, un CFC en 3 ou 4 ans. La troisième partie traite de la réussite selon le titre obtenu, de la réussite dans la durée formelle et de la relation entre le niveau d'exigences à l'école obligatoire (ou formation précédente) et la réussite dans le degré secondaire II.

Parcours dans le degré secondaire II et définition du taux de réussite global.

La précédente publication de LABB sur le degré secondaire II (OFS, 2015), s'était intéressée aux promotions, redoublements, réorientations et sorties du système de formation. Dans cette publication, ces événements critiques ainsi que l'échec à la procédure de certification, sont étudiés dans le cadre global du parcours de l'élève. Comme un élève peut avoir plusieurs de ces événements dans son parcours dans le degré secondaire II, c'est le premier événement critique de son parcours qui est retenu ici.

On distingue entre:

1. **Réussite sans perte d'année:** parcours caractérisé par des promotions et la réussite finale, où il n'y a pas d'événement critique. Ce parcours peut comprendre trois cas de figure:
 - La réussite sans changement de formation.
 - La réussite dans une formation plus exigeante sans perte d'année de programme (par exemple, un élève qui entre en AFP et qui après la deuxième année de programme passe en troisième année d'un CFC en faisant valider l'année de programme).
 - La réussite dans une formation moins exigeante sans perte d'année de programme (début dans un CFC en 3 ans et après une promotion en deuxième année se réoriente vers une AFP et obtient son titre sans perte de l'année).

Même si cette définition inclut aussi les changements de formation avec validation des acquis, la quasi-totalité des réussites sans perte d'année se fait de facto dans la même formation que celle d'entrée.

2. **Réussite après redoublement:** parcours où le premier événement critique est constitué par un redoublement, c'est-à-dire par une répétition de l'année de programme dans le même type de formation.
3. **Réussite après réorientation:** parcours caractérisé par une réorientation, c'est-à-dire par un changement de formation avec recommencement total ou partiel des études dans un autre type de formation.
4. **Réussite après échec:** dans cette catégorie sont regroupés les élèves qui ont eu comme premier événement critique de leur carrière un échec à la procédure de qualification et qui ont ensuite obtenu leur titre.
5. **Réussite avec sortie puis réentrée dans le système de formation.**
6. Une catégorie résiduelle (**Réussite avec parcours non déterminé**) comprend les élèves pour lesquels l'information entre l'entrée et l'obtention du titre est manquante¹.

Le nombre d'élèves qui ont réussi à obtenir un titre du degré secondaire II, en suivant un des parcours ci-dessus, dans les cinq ans rapporté au nombre d'entrants au degré secondaire II une année déterminée représente alors le **taux de réussite global à cinq ans**. Il se peut tout à fait que l'élève ait obtenu un titre dans une autre formation que celle de son entrée.

Enfin, pour les élèves qui n'ont pas encore réussi nous distinguons entre deux catégories:

7. **Aucun titre mais en formation en 2015.** Il s'agit des élèves qui n'ont pas encore réussi mais qui étaient encore en formation en 2015.
8. **Aucun titre et pas en formation en 2015.** Il s'agit des élèves qui n'ont pas encore réussi et qui n'étaient pas en formation en 2015.

¹ Il s'agit de parcours de réussite scolaire caractérisés aussi par la présence d'un stage non relevé dans la statistique officielle. L'appariement avec la statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI) a permis de repérer cet enregistrement – et donc de compléter le parcours – mais le manque d'information sur l'année de programme ne permet pas de savoir le type de parcours (sans perte d'année, avec redoublement ou réorientation).

1.1 La réussite selon les dimensions clés

Le graphique G1.1 montre les différents parcours des entrants de 2011 selon les différentes catégories de réussite (ou non-réussite) et les dimensions d'analyse.

Vue globale de la réussite à 5 ans.

90% des entrants de 2011 ont obtenu un titre du degré secondaire II jusqu'à la fin 2016.

Parmi ces élèves, 73% ont eu un parcours sans perdre d'année, 10% ont réussi après avoir redoublé et 3% ont réussi après s'être réorientés. Le 3,5% restant a obtenu un titre soit après être sorti et retourné dans le système de formation soit après avoir eu un échec.

10% des élèves de la cohorte de 2011 n'avaient pas encore, jusqu'en 2016, obtenu un titre du degré secondaire II. Ce chiffre se compose à part égale d'élèves qui n'avaient pas réussi et qui n'étaient pas en formation en 2015 (5%) ainsi que d'élèves qui étaient encore enregistrés dans le système de formation en 2015 (5%).

La réussite à cinq ans selon le type de formation

Le taux d'obtention d'un titre du degré secondaire II dans les 5 ans est le plus élevé pour les élèves qui ont commencé une formation préparant à la maturité gymnasiale (EMG) (94%). Ce taux est de 89% pour ceux préparant un certificat fédéral de capacité (CFC) en 3 ou 4 ans.

Le pourcentage d'élèves ayant suivi un parcours de réussite sans perdre d'année est plus élevé pour les entrants dans la formation professionnelle initiale (75% pour les élèves préparant une attestation de formation professionnelle (AFP) ou un CFC en 4 ans et 74% pour les CFC en 3 ans) que dans les formations générales (72% pour la maturité gymnasiale et 62% pour les ECG).

C'est souvent un redoublement qui est à la base des retards dans l'obtention d'un titre, c'est le cas pour 14% des élèves de la maturité gymnasiale et 12% de ceux d'une école de culture générale (ECG). Dans la formation professionnelle initiale les réussites avec redoublement représentent 9% pour les CFC en 3 ans et 6% pour les CFC en 4 ans.

Les réussites après réorientation varient entre 2–4% pour les entrants d'une EMG, d'un CFC en 3 ou 4 ans ou d'une AFP, soit une proportion nettement inférieure aux 9% constatés pour les élèves des ECG.

Il est important de distinguer la non-réussite avec maintien dans le système de formation de celle avec sortie du système de formation. Si le taux global montre que ces deux proportions sont presque égales, sa distribution par type de formation révèle d'importantes différences.

Ainsi, parmi les 14% des élèves des ECG qui n'avaient pas encore réussi, 10% étaient encore en formation en 2015. De même, parmi les 7% d'élèves inscrits dans une formation préparant à la maturité gymnasiale qui n'avaient pas encore réussi, 5% étaient encore en formation en 2015. La situation est très différente pour les AFP: sur les 16% de non-réussite, 13% n'étaient pas en formation en 2015.

Le sexe

Le taux de réussite global est de 92% pour les femmes et de 87% pour les hommes. En comparant la composition de ces taux, on observe que la différence principale porte sur les proportions d'élèves ayant des parcours sans perte d'année, où l'écart entre femmes et hommes est de 8 points de pourcent.

Le statut migratoire

On constate de grandes différences entre les élèves de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère. Les premiers ont des taux de réussite globaux allant de 83%, pour les Suisses nés à l'étranger, à 91% pour les Suisses nés en Suisse. Les élèves de nationalité étrangère ont des taux de réussite qui oscillent entre 79% pour ceux nés à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans, et 84% pour ceux qui sont nés en Suisse. La grande partie de ces différences se concentre sur les taux de réussite sans perte d'année avec une différence de 17 points de pourcent entre les Suisses nés en Suisse et les étrangers nés à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans. Les différences deviennent plus faibles entre les catégories quand l'on considère aussi les parcours avec l'occurrence d'événements critiques (voir aussi le chapitre 2).

Le niveau de formation des parents

Le taux de réussite varie de 84% pour les élèves dont aucun des deux parents ne détient de titre de la formation post-obligatoire à 94% pour les élèves issus d'un ménage dont au moins l'un des parents a obtenu un titre du degré tertiaire.

À nouveau, les différences majeures se concentrent sur les parcours sans perte d'année. Ainsi, 65% des élèves dont aucun des deux parents n'a de titre de la formation post-obligatoire font un parcours de réussite sans perdre d'année, soit une valeur de plus de 10 points plus basse que pour ceux provenant d'un ménage où le niveau de formation le plus élevé est un titre de la formation professionnelle supérieure (79%) ou d'une haute école (76%).

La région linguistique

Le taux de réussite à cinq ans varie fortement selon la région linguistique. 92% des élèves ont réussi en Suisse alémanique ou romanche, contre 83% des élèves résidant en Suisse romande.

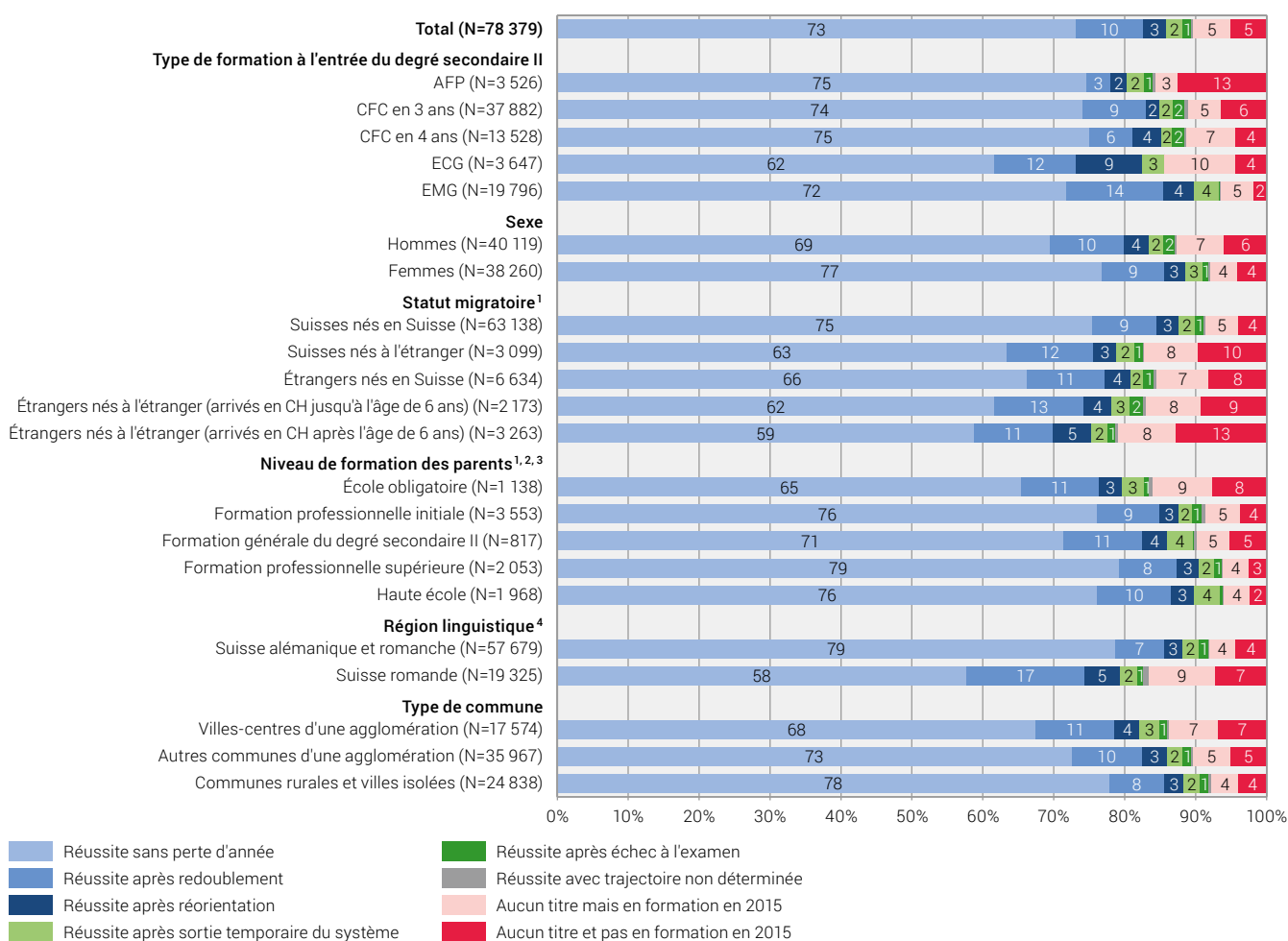
Les élèves de Suisse romande, qui ont réussi, ont plus souvent redoublé (17%) que ceux de la Suisse alémanique ou romanche (7%).

Type de commune

Le taux de réussite global est plus élevé dans les communes rurales et villes isolées (92%) que dans les villes-centres d'une agglomération (86%). Ces différences sont plus marquées pour la réussite sans perte d'année, avec 78% pour les premiers contre 68% pour les seconds.

Entrants 2011 au degré secondaire II: la réussite à 5 ans selon les dimensions clés d'analyse, en %

G1.1

¹ Sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).³ Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude < +/-5%.⁴ À cause de la mauvaise couverture pour l'année scolaire 2011/2012, la Suisse italienne n'est pas représentée séparément dans le graphique (elle est néanmoins incluse dans le total).

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

1.2 La réussite dans la formation professionnelle initiale

Cette section traite de la réussite par domaine spécialisé CITE dans les formations de type AFP, CFC en 3 ans et CFC en 4 ans (graphique G1.2). On s'intéresse ici à l'hétérogénéité des parcours à l'intérieur de la formation professionnelle initiale.

Les formations AFP

Cinq ans après l'entrée dans une formation AFP, 94% des élèves du domaine «Santé et protection sociale» ont réussi contre 76% des élèves dans le domaine «Services aux particuliers». Les domaines avec des taux de réussite comparativement bas, se caractérisent par des pourcentages plus élevés de non-réussite avec sortie du système de formation: 20% des élèves du domaine «Services aux particuliers» n'avaient pas encore réussi et n'étaient plus en formation en 2015.

Les CFC en 3 ans

Du fait de la plus grande hétérogénéité des formations, on constate davantage de variations des taux de réussite dans les CFC en 3 ans que dans les AFP. Les taux les plus élevés sont constatés pour le domaine «Sciences vétérinaires» et la «Protection sociale» (93%), contre 89% pour l'ensemble des domaines. Ces deux domaines diffèrent cependant en termes de parcours: 82% ont fait un parcours sans perdre d'année pour le premier domaine, contre 85% pour le second.

Tout comme pour les AFP, les domaines CITE où les taux de réussite des CFC sont les plus bas sont «Ingénierie et techniques apparentées» (84%), «Architecture et Bâtiment» (83%) et «Services aux Particuliers» (86%). Ces domaines comptent aussi les pourcentages de réussites sans perte d'année les plus bas. Généralement, il s'agit de domaines où se dirigent souvent les élèves provenant des exigences élémentaires ou de l'enseignement spécialisé (OFS, 2016).

Les CFC en 4 ans

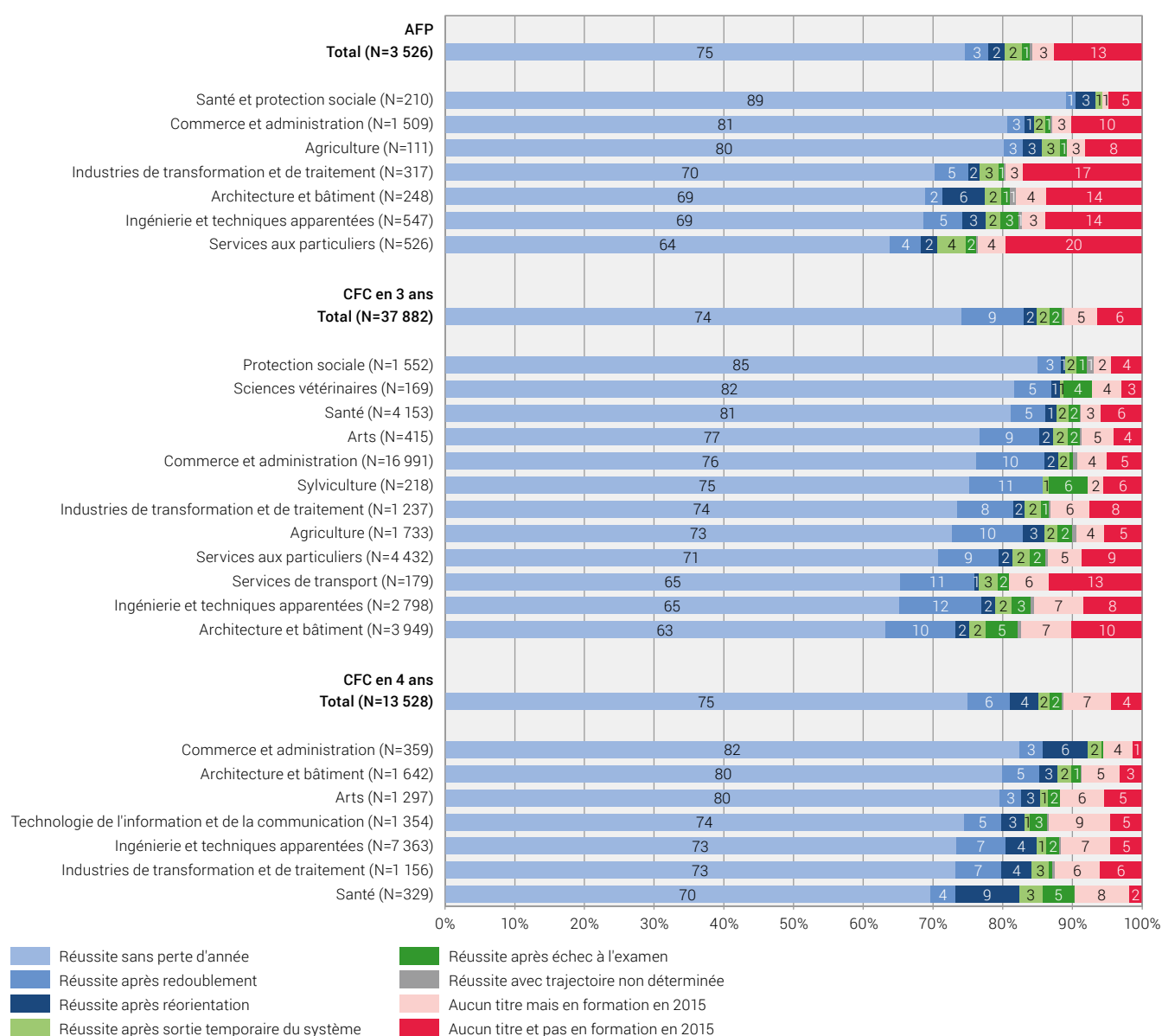
Dans les CFC en 4 ans, les taux de réussite varient de 94% dans le domaine «Commerce et administration» à 87% dans le domaine «Technologie de l'information et de la communication». Si l'on se concentre sur les parcours de réussite avec événement critique, on peut constater des taux similaires entre les domaines, à l'exception du domaine de la «Santé» où 9% d'élèves qui ont réussi se sont réorientés.

1.3 La réussite selon le type de formation du titre obtenu

Le graphique G1.3 présente la proportion d'entrants qui ont réussi selon le type de formation à l'entrée du degré secondaire II et selon le type de titre obtenu. La proportion de titres obtenus dans un autre type de formation que celle suivie à l'entrée du degré secondaire II varie de 12% dans les ECG à 3% dans les AFP. Dans les EMG et les CFC en 4 ans, ils ont été respectivement 8 et 9% à obtenir un titre dans une autre formation que celle lors de leur entrée. Dans les EMG, cette proportion se répartit à parts presque

Entrants 2011 au degré secondaire II: la réussite à 5 ans dans la formation professionnelle initiale selon le domaine CITE, en %

G1.2



Remarque: les catégories avec un nombre d'effectifs inférieur à 100 ne sont pas montrées séparément dans le graphique mais elles sont incluses dans le total.

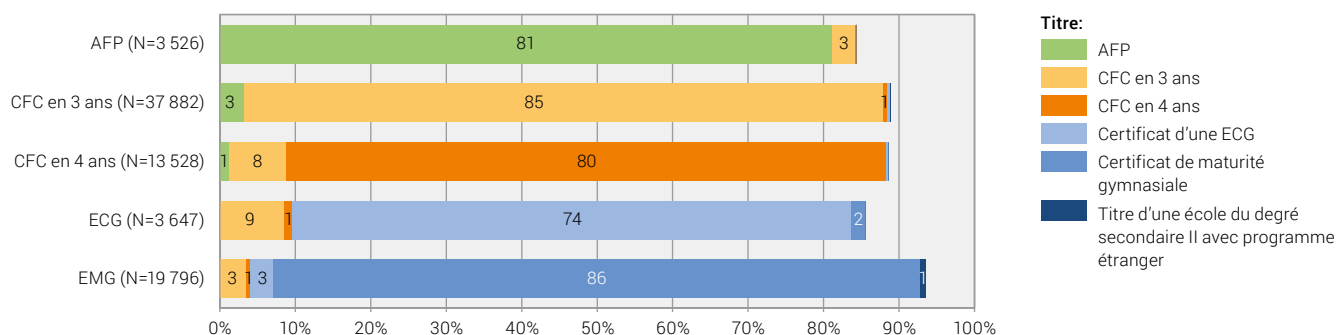
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Entrants 2011 au degré secondaire II: la réussite selon le type de formation d'entrée au degré secondaire II et celle du titre obtenu, en %

G1.3

Type de formation à l'entrée du degré secondaire II

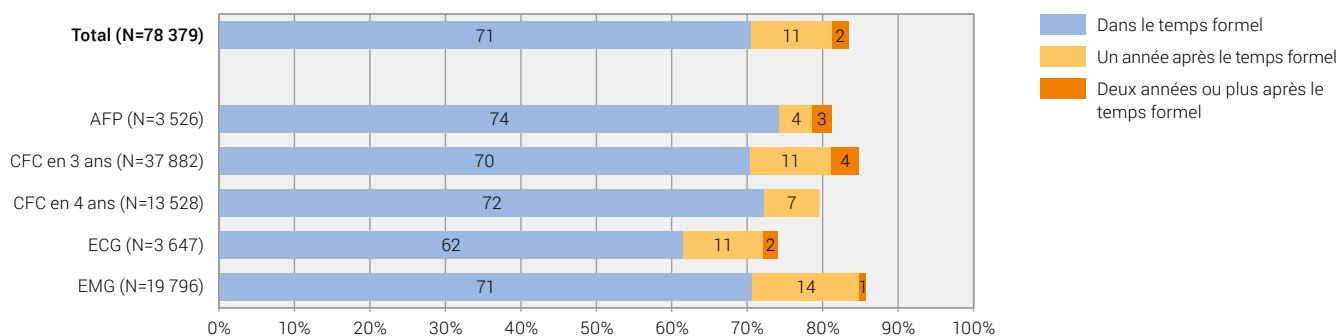


Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

La réussite des entrants 2011 dans le même type de formation qu'à leur entrée selon le temps formel, en %

G1.4



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

égales entre titres ECG et CFC en 3 ans, tandis que pour les CFC en 4 ans il s'agit d'un autre titre de la formation professionnelle initiale.

Si l'on considère les élèves qui réussissent sans perdre d'année, on constate que la presque totalité réussit dans la même formation que celle d'entrée, avec la seule exception des CFC en 4 ans où 3,4% des élèves obtient un titre d'un CFC en 3 ans et les CFC en 3 ans où 2% des élèves ayant commencé une formation de ce type obtient un titre d'une AFP.

1.4 La réussite dans la durée formelle

Un indicateur important du retard scolaire est la durée jusqu'à l'obtention du titre du degré secondaire II et la proportion de personnes qui obtiennent leur titre dans la durée formelle de la formation.

L'indicateur présenté ici mesure, parmi les élèves qui ont réussi dans la même formation que celle d'entrée au degré secondaire II, la durée jusqu'à l'obtention du titre.

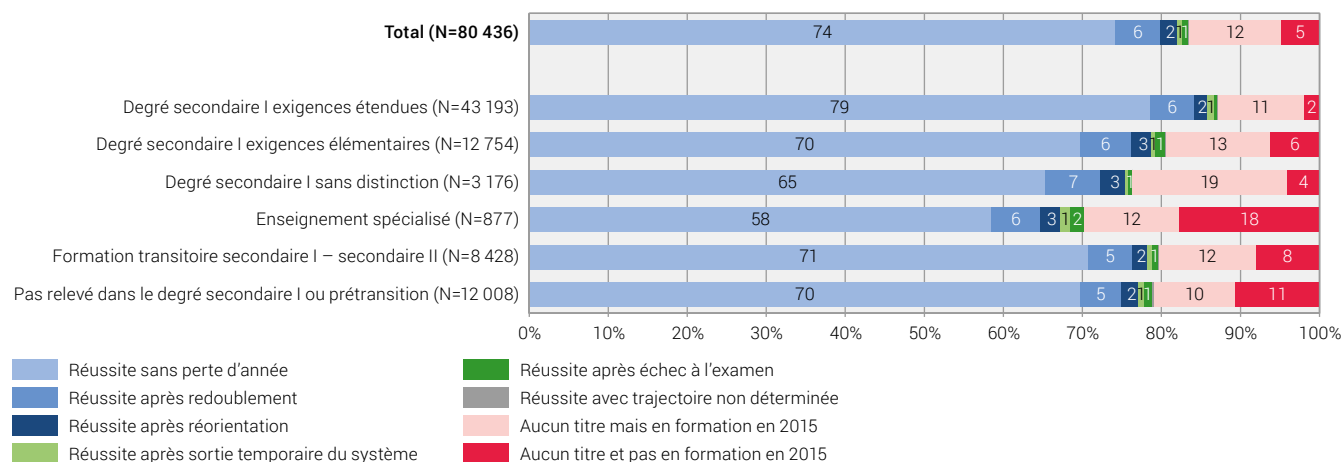
Le graphique G1.4 distingue les pourcentages d'élèves qui réussissent dans la durée formelle de ceux qui le font avec une ou plusieurs années de retard.

Il montre que pour 13% des entrants, ayant obtenu leur titre dans la même formation, la durée des études a été plus longue que prévu en raison de redoublements. Cette proportion varie fortement selon le type de formation. Elle est la plus élevée pour les entrants des formations générales: 15% pour les entrants de la formation gymnasiale et 13% pour ceux d'une ECG.

En ce qui concerne la formation professionnelle initiale, les pourcentages de réussite dans les temps théoriques varient de 74% dans les AFP à 70% dans les CFC en 3 ans où 15% a réussi avec une ou plusieurs années de retard.

Entrants 2012 au degré secondaire II: la réussite à 4 ans selon la formation suivie avant l'entrée dans le degré secondaire II, en %

G1.5



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

1.5 La réussite selon la formation précédente

Avant l'entrée au degré secondaire II, le parcours scolaire comprend en général une première sélection qui a des répercussions significatives sur la suite du parcours. Dans la plupart des cantons, les élèves du degré secondaire I sont en effet répartis entre divers niveaux d'exigences en fonction de leurs résultats et d'autres facteurs comme les souhaits de leurs parents, l'évaluation de leurs enseignants ou ils sont intégrés dans une classe d'enseignement spécialisé du fait d'un handicap, de lacunes importantes ou encore en classe d'intégration pour les immigrés récents en âge de scolarisation.

Les analyses précédentes (OFS, 2016) ont montré que seulement 75% des élèves font une transition directe vers le degré secondaire II certifiant, tandis qu'environ 14% passent par une formation transitoire entre le degré secondaire I et le degré secondaire II.

Après la sortie de l'école obligatoire, une partie des élèves peut se trouver momentanément en dehors du système de formation, généralement parce qu'ils n'arrivent à entrer ni dans une formation du degré secondaire II ni dans une formation transitoire².

Le graphique G1.5 présente les différents parcours entre 2012 et 2015 selon la situation l'année précédant l'entrée dans le degré secondaire II certifiant³.

Comme la cohorte d'analyse est constituée des entrants de 2012, le nombre de personnes ayant réussi jusqu'en 2015 est inférieur à celui de la cohorte de 2011 et le nombre d'élèves encore en formation est plus élevé.

Le graphique G1.5 montre que 79% des élèves sortant du secondaire I avec un niveau d'exigences étendues, ont réussi sans perdre d'année. Cette proportion baisse respectivement de 8 et 9 points de pourcent pour les élèves qui sont passés par une formation transitoire du degré secondaire I (71%) ou qui sont sortis des exigences élémentaires⁴ (70%). Enfin, 58% des élèves qui sont sortis de l'enseignement spécialisé ont obtenu leur titre du degré secondaire II sans perdre d'année.

Ce graphique indique donc une forte association entre le niveau d'exigence de la formation suivie à l'école obligatoire et le parcours successif dans le degré secondaire II.

² Selon OFS (2016), 7,9% des sortants de l'école obligatoire de l'année scolaire 2011–2012 ont fait une transition différée au degré secondaire II certifiant sans passer par une formation transitoire.

³ Du fait que l'année scolaire 2011–2012 est la première où l'identificateur individuel est à disposition on utilise la cohorte des entrants de l'année scolaire 2012–2013 en profitant de l'année précédente (2011) pour identifier la formation suivie (pour ceux qui font une transition immédiate) avant l'entrée dans le degré secondaire II certifiant.

⁴ Les formations transitoires du degré secondaire II comprennent les formations scolaires à plein temps (telles que la «12^e année» d'école), les formations combinant école et pratique (comme le préapprentissage) et les classes d'intégrations pour les jeunes ayant immigré tardivement (qui ont dépassé l'âge de l'école obligatoire).

2 Les différences entre dimensions d'analyse dans les parcours de réussite

Les graphiques présentés jusqu'ici ont montré les parcours dans le degré secondaire II pour chaque dimension d'analyse. Dans cette section, à l'aide de modèles de régressions multivariées, on présente les différences entre sous-populations en contrôlant par l'effet des autres dimensions d'analyses. Ceci signifie que les analyses de ce chapitre présentent les différences entre dimensions d'analyse en tenant en compte de l'hétérogénéité des entrants dans le degré secondaire II.

Dans le graphique G2.1 sont présentés les Effets Marginaux Moyens¹ de différents modèles de régression logistique bino-miale pour la probabilité de :

- M1 : Avoir un parcours de réussite sans perte d'année par rapport à avoir tout autre type de parcours. Dans ce modèle, la probabilité de réussir sans avoir vécu d'événements critiques dans le parcours scolaire est montrée. Rapportée au graphique G1.1 ceci équivaut à comparer les parcours de réussite sans perte d'année avec tout autre type de parcours (réussite avec événement critique et non réussite).
- M2 : Réussir dans les cinq ans, plutôt que ne pas réussir. Dans ce modèle, la définition de la réussite inclut aussi les parcours avec événement critique. Rapportée au graphique G1.1 ceci équivaut à regrouper tous les types de réussite et de les comparer avec les deux catégories de non-réussite.
- M3 : Réussir ou être encore en formation en 2015, par rapport à être sorti du système de formation sans certification. Dans ce modèle, sont aussi considérés, en plus de la réussite, les élèves qui n'avaient pas encore réussi jusqu'en 2016, mais qui étaient dans le système de formation en 2015.

Dans le graphique G2.1 les différences en termes de probabilité sont représentées par les points, tandis que l'incertitude à 95% autour des différences est représentée par les lignes verticales. Comme les différences sont présentées sous la forme d'effets marginaux moyens les résultats sont comparables avec le graphique G1.1². Néanmoins les résultats présentés ici montrent l'effet d'une variable après avoir contrôlé par l'effet des autres variables du modèle. Par exemple les différences sur le statut migratoire, indiquent de combien de points de pourcents le comportement des Suisses nés en Suisse se distingue de celui des étrangers nés en Suisse à parité d'un ensemble de variables de contrôle telles que sexe, âge, région linguistique, type de

commune, niveau d'exigences à l'école obligatoire, type de formation à l'entrée dans le degré secondaire II et niveau de formation des parents.

L'ensemble des différences estimées dans les modèles est présenté dans l'annexe TA 6. Seule une sélection est présentée dans le graphique G2.1.

Selon le **sexe**, le graphique montre que les femmes ont une probabilité de faire un parcours sans perdre d'année de 6,5 points de pourcentage plus élevée que les hommes. Ce résultat est similaire à la différence entre hommes et femmes présentée dans le graphique G1.1. Ceci indique que la différence entre ces deux catégories reste stable quand elle est contrôlée par les autres variables. Cette différence se réduit à 4,1 points de pourcentage si l'on inclut la réussite avec événement critique et à 1,1 point si l'on considère la probabilité de réussite ou le maintien dans le système de formation (M3). Toutes choses égales par ailleurs, les hommes tendent à rattraper les femmes et font beaucoup plus souvent qu'elles des parcours de réussite avec événement critique.

L'**âge** est une variable qui indique le type de parcours que l'élève a eu jusqu'à l'entrée dans le degré secondaire II. Ainsi, elle peut être considérée comme une proxy de la non-linéarité du parcours précédent de l'élève. On constate alors une association assez forte entre l'âge d'entrée au degré secondaire II certifiant et le type de parcours suivi. Ainsi pour les élèves entrés au degré secondaire II entre 17 et 20 ans, la probabilité d'un parcours sans perte d'année est de 9 points de pourcentage inférieure à celle d'un élève entré au degré secondaire II à l'âge de 15 ans ou 14. Cette différence reste de 6 points de pourcentage pour la probabilité de réussite globale.

En termes de **statut migratoire**, on observe des différences plutôt marquées pour la probabilité de réussite sans perte d'année : par exemple, les étrangers nés en Suisse ont une probabilité de 4,2 points de pourcent moins élevée de faire une réussite sans perdre d'année. Cet écart est cependant bien plus faible que celui observé dans le graphique G1.1 indiquant que les autres variables jouent un rôle important dans la réussite. L'écart baisse à 3,2 points de pourcent si l'on considère la réussite dans les 5 ans. Une tendance similaire, à savoir de réduction des différences quand l'on considère la réussite avec des événements critiques, est observable pour les étrangers nés à l'étranger arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans.

¹ Traduction du terme «Average Marginal Effect».

² Par rapport au graphique G1.1, le graphique G2.1 présente plutôt que des valeurs absolues, des différences entre catégories (p. ex. entre Suisses nés en Suisse et les étrangers nés à l'étranger).

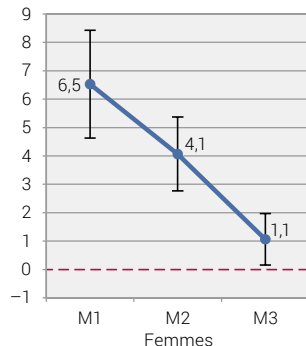
Si l'on considère le **niveau de formation des parents**, on observe que les différences sont également les plus marquées lorsque l'on considère la réussite sans perte d'année. Un élève provenant d'un ménage où le plus haut niveau de formation est le degré tertiaire (qu'il s'agisse de la formation professionnelle supérieure ou d'un titre d'une haute école, les résultats sont similaires) a un avantage comparatif dans la probabilité de réussir sans perdre d'année d'environ 5–6 points de pourcent plus grand par rapport à un élève dont aucun des deux parents n'a de formation post-obligatoire. Ces différences s'atténuent quand l'on inclut dans la réussite aussi les parcours avec événement critique: on constate alors que l'avantage comparatif lié à la formation des parents est de 3 points de pourcent pour les élèves dont l'un des deux parents a un titre du degré tertiaire. Par ailleurs, les élèves provenant d'un ménage où le plus haut niveau de formation est le degré secondaire II ont des parcours dans le degré secondaire II similaires à ceux provenant d'un ménage où aucun des parents n'a de titre de formation post-obligatoire.

Pour résumer, les modèles de régression présentés dans ce chapitre montrent que les inégalités entre sous-populations sont les plus fortes dans les parcours sans perte d'année et qu'elles tendent à s'atténuer lorsque l'on considère aussi les parcours avec événement critique.

Effets marginaux moyens et intervalles de confiance à 95% pour la probabilité de réussite sans perte d'année (M1), de réussite sans perte d'année ou avec événement critique (M2), de réussite ou de maintien dans le système de formation (M3) selon les dimensions clés d'analyse, en points de pourcent G2.1

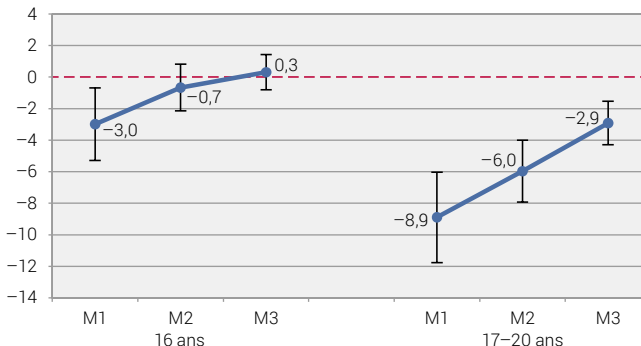
Sexe (catégorie de référence: hommes)

Points de pourcent



Âge (catégorie de référence: 15 ans ou moins)

Points de pourcent



Légende:

M1: probabilité de réussite sans perte d'année vs tout autre parcours

M2: probabilité de réussite globale (sans perte d'année ou avec événement critique) vs non-réussite

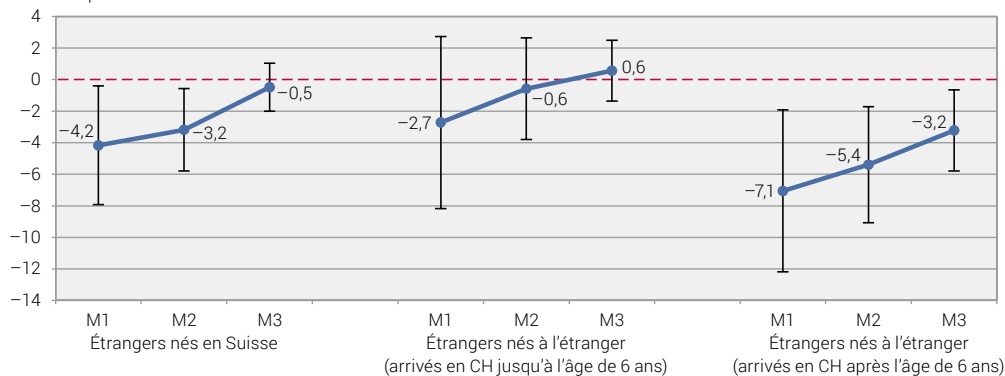
M3: probabilité réussite ou de maintien en formation jusqu'en 2015 vs sortie du système sans certification

Variables de contrôle: formation précédente à l'entrée dans le degré secondaire II, la région linguistique, le type de commune et la formation d'entrée dans le degré secondaire II

N = 10 158

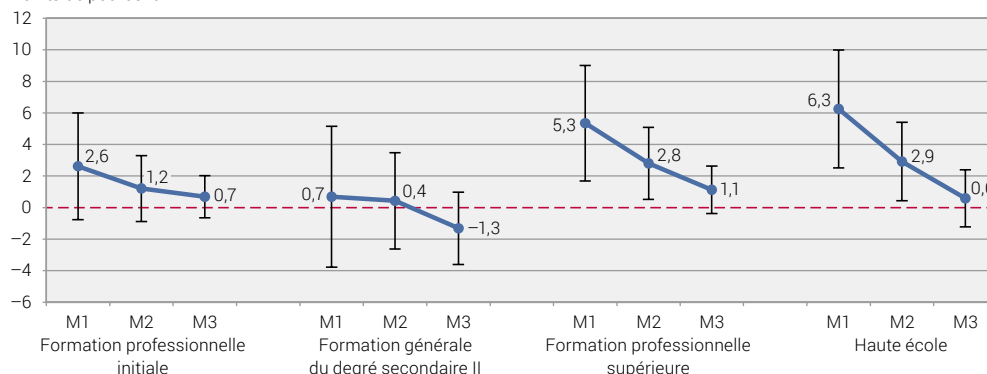
Statut migratoire (catégorie de référence: Suisses nés en Suisse)

Points de pourcent



Niveau de formation des parents (catégorie de référence: école obligatoire)

Points de pourcent



Exemple de lecture: pour la catégorie «Statut migratoire» et le modèle considéré dans la première colonne (M1: «Réussite sans perte d'année»), l'Effet Marginal Moyen correspond à la différence de probabilité de faire une réussite sans perdre d'année (par rapport à d'autres types de parcours) entre les étrangers nés en Suisse et les Suisses nés en Suisse (catégorie de référence). Dans cet exemple, les étrangers nés en Suisse ont une probabilité de 4,2 points de pourcent plus basse de faire un parcours sans perdre d'année par rapport aux Suisses nés en Suisse. On peut constater que l'incertitude sur ce résultat est très large puisque la valeur pourrait se situer – avec une probabilité de 95% – entre 8 points de pourcent, indiquant un effet négatif assez fort et 0,2 points de pourcent, indiquant un effet négatif presque nul.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

3 Les parcours des élèves après un redoublement ou une réorientation

La première année est une année cruciale pour le parcours des élèves dans le degré secondaire II. OFS (2015) a montré que la plupart des événements critiques des élèves se passent en première année de programme et que leur incidence se réduit au cours des années suivantes. Dans ce chapitre nous nous concentrons sur les élèves qui ont vécu un redoublement ou une réorientation en première année de programme et étudions l'impact de ces événements sur le parcours ultérieur.

3.1 Les parcours après un redoublement

Le graphique G3.1 montre les parcours scolaires des entrants de 2011 qui ont redoublé ou se sont réorientés à la fin de leur première année (en 2012) selon la formation du début de leurs études.

Si l'on se concentre sur les parcours après un redoublement, on constate d'importantes variations en termes de réussite et de sorties sans certification du système de formation : par exemple 24% des élèves ayant redoublé leur première année AFP sortent du système de formation. C'est par contre parmi les élèves inscrits dans une formation de type EMG que l'on trouve le moins d'élèves, parmi ceux ayant redoublé, qui sortent du système de

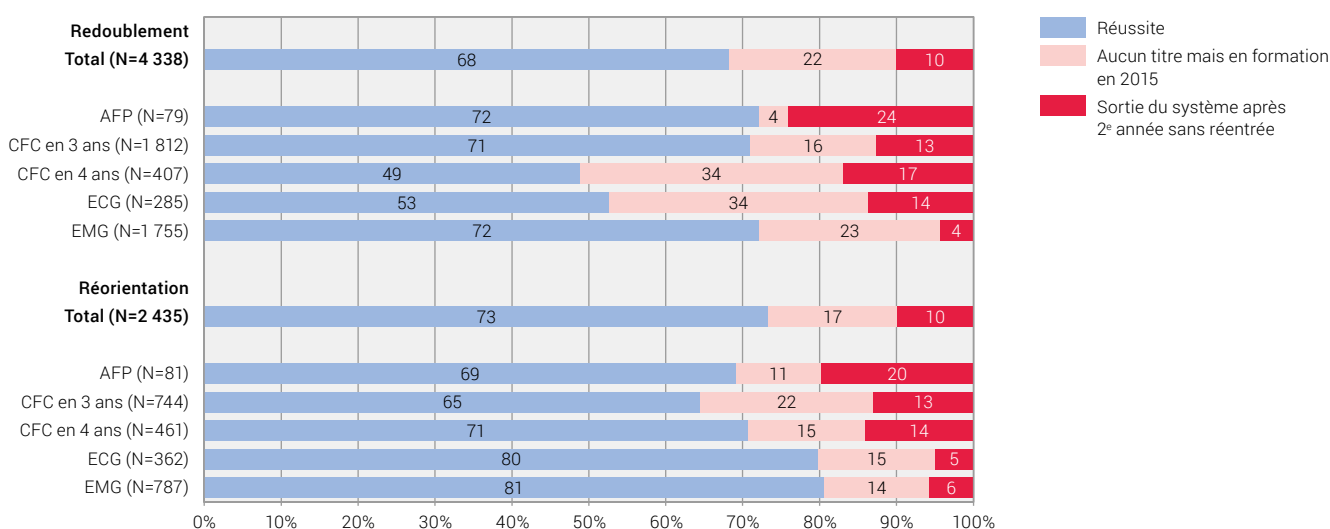
formation sans certification (4%). D'un point de vue global on voit aussi que 10% des élèves qui ont redoublé en 1^{re} année sont sortis ultérieurement du système de formation.

3.2 Les parcours après une réorientation

73% des élèves qui se sont réorientés ont obtenu leur titre jusqu'en 2016, soit un pourcentage de cinq points plus grand que de ceux qui ont redoublé (68%). Cette différence est particulièrement importante pour les formations de type CFC en 4 ans, EMG et ECG. Pour les élèves inscrits dans une formation de type CFC en 4 ans et qui ont réussi après s'être réorientés, le taux de réussite est de 71% contre 49% pour ceux qui ont redoublé. De façon similaire, on voit que 81% des élèves qui ont commencé avec une maturité gymnasiale et qui se sont réorientés en première année de programme ont réussi, tandis que seulement 72% des élèves qui ont redoublé ont ensuite réussi.

Entrants 2011 au degré secondaire II ayant redoublé ou s'étant réorientés en 2012: parcours à 5 ans selon le type de formation, en %

G3.1



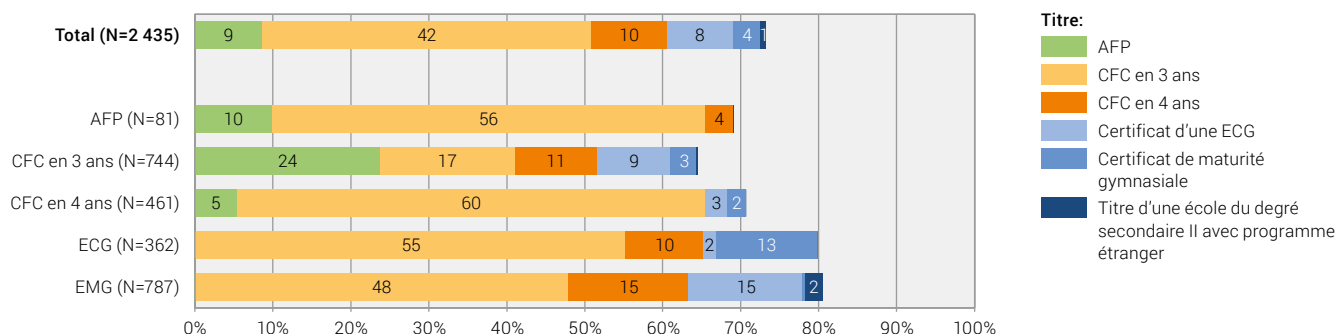
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Entrants 2011 au degré secondaire II s'étant réorientés en 2012: la réussite après une réorientation en 1^{re} année de programme selon la formation à l'entrée et celle d'obtention du titre, en %

G3.2

Type de formation à l'entrée du degré secondaire II



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Le graphique G3.2 approfondit les résultats du graphique G3.1, et montre les formations dans lesquelles les élèves qui se sont réorientés ont réussi¹. On voit notamment que 60% des élèves des CFC en 4 ans qui se sont réorientés ont fait une transition vers les CFC en 3 ans, 55% des élèves ayant commencé dans une ECG ont réussi dans un CFC en 3 ans et enfin 48% des élèves ayant commencé dans une formation de type EMG ont obtenu un titre de type CFC en 3 ans.

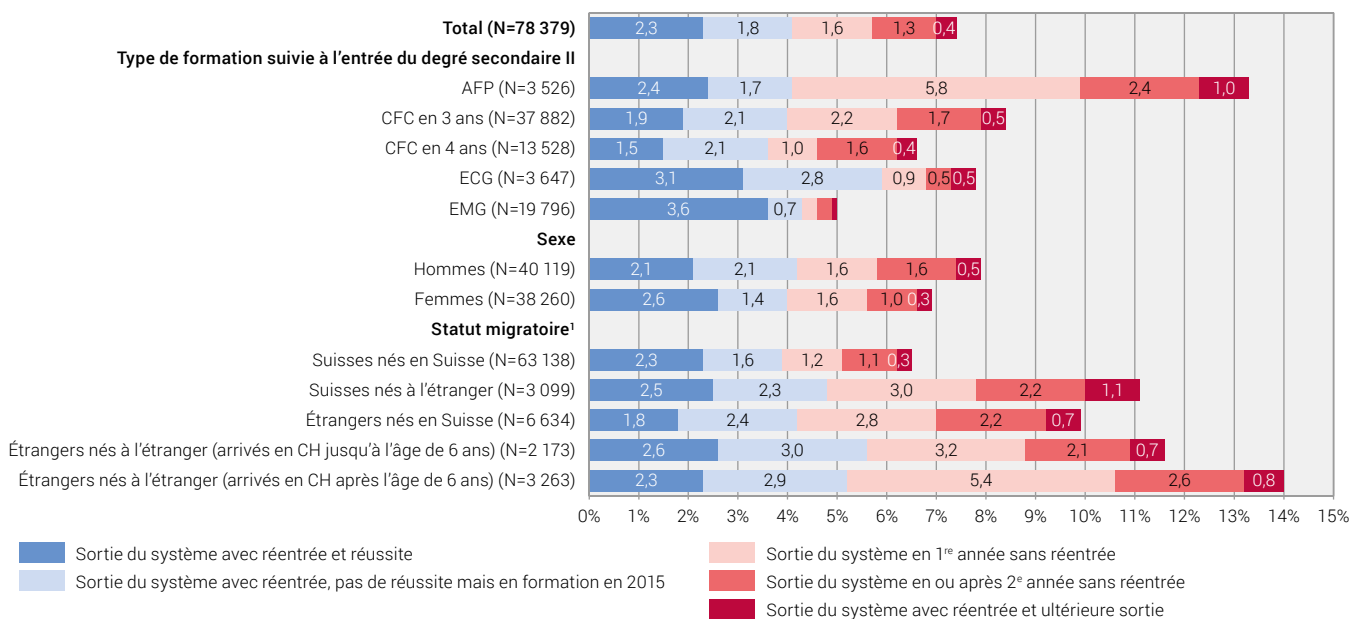
Le graphique montre aussi une certaine perméabilité entre les formations CFC en 3 ans et AFP: 24% des élèves ayant débuté avec un CFC en 3 ans et qui se sont réorientés ont obtenu un titre AFP.

¹ Du fait qu'un élève peut se réorienter plusieurs fois au cours de sa carrière scolaire, une partie des élèves qui changent de formation en 1^{re} année peuvent retourner dans la formation d'entrée et enfin obtenir un titre dans cette formation.

4 Les sorties et les retours en formation

Entrants 2011 au degré secondaire II: trajectoires des élèves dont le premier événement critique a été une sortie du système de formation selon une sélection des dimensions clés d'analyse, en %

G4.1



¹ Sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Ce chapitre s'intéresse à la sortie et aux réentrées dans le système de formation, pour les élèves qui ont eu une absence d'une année ou plus. Ces sujets sont abordés par le biais d'analyses de la situation dans laquelle se trouve l'élève en fin de période et de la durée de l'absence¹.

4.1 Vue d'ensemble

Le graphique G4.1 présente les transitions des élèves qui ont eu comme premier événement critique une sortie du système de formation. Le graphique distingue entre les élèves qui sont sortis soit en 1^{re} année de programme soit après sans reprendre une formation, des élèves qui sont retournés et qui soit ont réussi soit sont encore en formation.

Vue globale

Le graphique montre que 7,4% des élèves de la cohorte ont eu comme premier événement une sortie du système de formation². Parmi ceux-ci, 1,6% sont sortis en 1^{re} année de programme, tandis qu'un pourcentage presque similaire sont sortis en 2^e année ou après et ne sont plus retournés en formation. 4,1% des élèves de la cohorte sont sortis et revenus dans le système, parmi lesquels 2,3% ont obtenu un titre du degré secondaire II et 1,8% étaient encore en formation en 2015.

Type de formation suivie à l'entrée du degré secondaire II

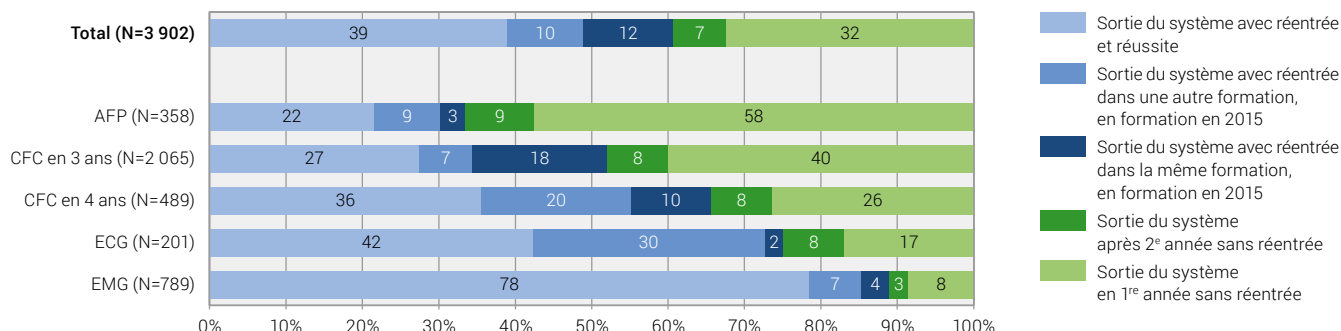
Parmi les élèves préparant une AFP on observe la plus grande proportion d'élèves sortis en 1^{re} année ne retournant pas en formation (5,8%).

² Il est important de rappeler que ce chiffre ne correspond pas à tous les élèves qui ont vécu une sortie du système de formation. Puisque l'optique adoptée est celle du premier événement, un élève qui a eu d'abord un redoublement et ensuite une réorientation, n'est pas considéré comme ayant eu l'événement sortie du système de formation.

¹ Par rapport au chapitre 5 où nous nous intéressons aux résiliations des contrats d'apprentissage et à des interruptions de formation qui peuvent être bien plus courtes, ici on s'intéresse aux interruptions de un an ou plus.

Entrants 2011 au degré secondaire II étant non enregistrés en 2012: parcours à 5 ans selon le type de formation, en %

G4.2



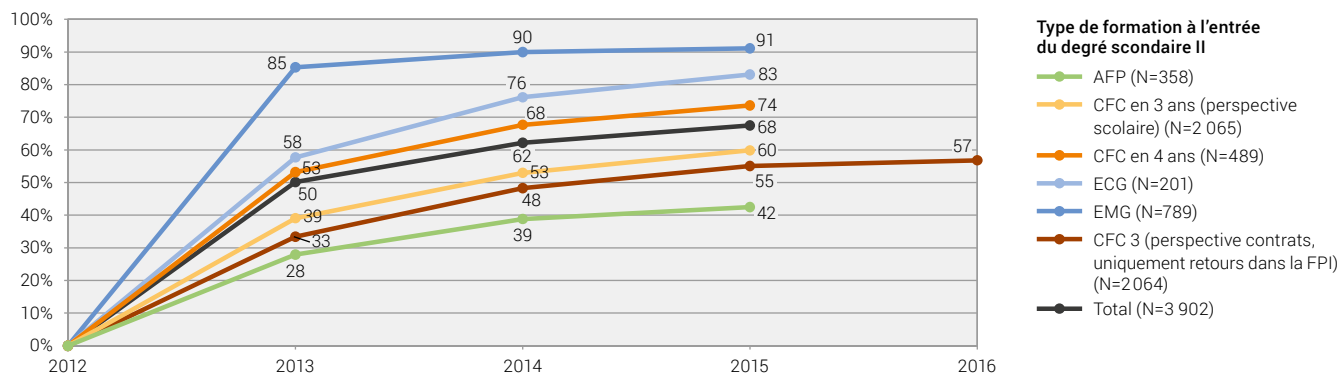
Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Entrants 2011 au degré secondaire II étant non enregistrés en 2012: probabilité cumulée de réentrée jusqu'en 2015 selon le type de formation à l'entrée

Prolongement jusqu'en 2016 à l'aide de la perspective des contrats d'apprentissage, en %

G4.3



Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Ce pourcentage baisse à 2,2% pour les élèves préparant un CFC en 3 ans et à moins de 1% pour les élèves inscrits dans une formation générale.

Sexe

Après une sortie en 1^{re} du système de formation hommes et femmes présentent des taux très similaires de non réentrées dans le système de formation.

Statut migratoire

Les élèves nés à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans ont un pourcentage plus élevé de parcours caractérisés par une sortie du système de formation. Si l'on regarde la composition de ces parcours, l'on constate que cette différence est due surtout à l'absence d'un retour en formation après une sortie en 1^{re} année de programme: tandis que seulement 1,2% des Suisses nés en Suisse sortent du système de formation en 1^{re} année de programme sans plus y retourner, 5,4% des étrangers nés à l'étranger et arrivés en suisse après l'âge de 6 ans font ce type de parcours. 3% des étrangers nés en Suisse et des étrangers nés à l'étranger mais arrivés avant l'âge de scolarisation, ne retournent plus dans le système de formation après leur sortie en 1^{re} année.

4.2 Les parcours après une sortie du système de formation

La présente section s'intéresse spécifiquement à la population des élèves de 1^{re} année de programme de 2011 qui sont sortis en 2012.

Le graphique G4.2 montre que sur 100 élèves qui n'étaient pas enregistrés en formation en 2012, 32% sont sortis du système de formation sans y retourner et 7% sont sortis, revenus, puis sortis à nouveau entre 2013 et 2015. 22% sont encore en formation en 2015, à part presque égale dans la même ou dans une autre formation que celle suivie en 2011, et enfin 39% sont réentrées puis ont obtenu un titre du degré secondaire II.

Si l'on se concentre sur les différences entre types de formation, on peut constater que 58% des élèves inscrits dans une formation AFP sont sortis en première année de programme sans plus revenir en formation. Ce pourcentage décroît dans la FPI avec la durée de la formation: il est de 40% pour les élèves inscrits dans une formation de type CFC en 3 ans et de 26% pour les élèves qui ont suivi une formation de type CFC en 4 ans.

On constate aussi que 78% des élèves qui sont sortis d'une formation préparant à la maturité gymnasiale ont obtenu un titre du degré secondaire II³.

Il est intéressant d'observer les différences dans les parcours des élèves qui ont eu en première année un redoublement ou une réorientation avec celui des élèves qui sont sortis temporairement ou définitivement du système de formation en 1^{re} année de programme (graphique G3.1). La comparaison des deux graphiques montre que les élèves qui sont sortis du système de formation ont des taux de réussite beaucoup plus bas (39%) que ceux qui se sont réorientés (73%) ou qui ont redoublé (68%). La sortie du système de formation est donc l'événement qui a les conséquences les plus importantes sur la réussite future de l'élève.

4.3 Le retour en formation et la durée de l'interruption

La section précédente a montré que deux tiers des élèves sortis du système de formation en 1^{re} année reviennent dans le système de formation. Cette section traite de la durée de l'interruption de la formation. La même population de départ que dans la section 4.2 est considérée, mais la période d'analyse s'étend jusqu'à la fin de l'année 2016⁴ pour les CFC en 3 ans.

Ainsi, le graphique G4.3 montre les réentrées jusqu'en 2016 de la cohorte des entrants de 2011 qui sont sortis de la formation en 2012, et selon le type de formation d'entrée dans le degré secondaire II⁵.

On constate que la moitié des élèves qui étaient sortis de la formation en 2012 sont retournés en formation en 2013 (50%) et deux tiers (68%) jusqu'en 2015.

Si l'on considère les différences par type de formation on voit que parmi les élèves inscrits dans une formation préparant à la maturité gymnasiale, la quasi-totalité sont revenus après une année d'absence. Ceci est dû probablement aux séjours à l'étranger, dans le cadre des études gymnasiales, qui ne sont pas relevés par la statistique des élèves.

Parmi les élèves qui sont inscrits dans une ECG, la grande majorité retourne en formation (83%), dont un peu plus de la moitié une année après la sortie. Dans le cas des CFC en 3 ans, 39% rentrent dans le système de formation l'année après la sortie et 60% sont revenus dans le système de formation jusqu'en 2015.

Les élèves inscrits dans une formation de type AFP sont les seuls à enregistrer un taux de réentrée trois ans après la sortie inférieur à la moitié (42%). Parmi ceux qui retournent, deux tiers (28%) le font une année après la sortie.

Les résultats, selon la perspective scolaire, pour les CFC en 3 ans sont similaires à ceux relatifs à la probabilité de revenir en formation dans les 5 ans après l'interruption du contrat d'apprentissage calculés à partir de la Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI)⁶. Les deux sources confirment l'affaiblissement de la probabilité de réentrée en fonction du temps passé hors du système de formation.

4.4 Les parcours hors du système de formation des jeunes sortis en 1^{re} année de programme

On a vu dans le paragraphe précédent, qu'une partie des jeunes – équivalent à 1,6% de la cohorte ou à un tiers des sortants de 2011 – sortent en 1^{re} année du système de formation et ne retournent pas en formation dans les quatre années suivantes. Cette section s'intéresse aux parcours hors du système de formation de ces jeunes en utilisant la même typologie que dans OFS (2018b).

Ayant quitté le système de formation, une partie de ces jeunes peut se trouver soit en emploi, soit dans une sous-catégorie du groupe ni en emploi ni en formation (catégorie appelée NEET).

Le graphique G4.4 montre la situation au 31 décembre des années qui suivent la sortie du système de formation à partir de 2013⁷. Si l'on regarde l'ensemble de ces élèves, le graphique montre qu'une année et demi après la sortie du système de formation (au 31 décembre 2013), un peu plus que la moitié de ces jeunes étaient soit en emploi (50%) soit inscrits au chômage (7%). Les années suivantes (au 31 Décembre 2013) le pourcentage des jeunes qui étaient en emploi monte à 51%. La part des jeunes qui fait partie de la catégorie «NEET: Autres» reste constante sur les années considérées.

³ Le cas des maturités gymnasiales est particulier. Le pourcentage très élevé d'élèves à avoir réussi après une interruption, 78%, est très probablement à mettre sur le compte des séjours à l'étranger non relevés par la statistique des élèves. OFS (2015) a montré que 50% des élèves de 1^{re} année de maturité gymnasiale de 2011 qui étaient sortis de la formation en 2012 reontraient l'année d'après dans la même formation avec une progression de l'année de programme.

⁴ Pour exploiter une période observation plus longue, on utilise aussi dans cette section les données sur les résiliations et le recommencement d'un contrat d'apprentissage qui sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2016. Ces données sont tirées d'une exploitation longitudinale de la Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI) (voir annexe A.2 pour les définitions méthodologiques). Pour rendre comparable cette source avec la statistique des élèves, ont été sélectionnés les élèves qui: (1) ont résilié leur premier contrat d'apprentissage au plus tard 12 mois après leur entrée en formation; (2) sont restés hors de la formation pour plus qu'une année.

⁵ Comme les points d'observation sont annuels, en 2012 aucun élève n'était encore réentrée en 2012.

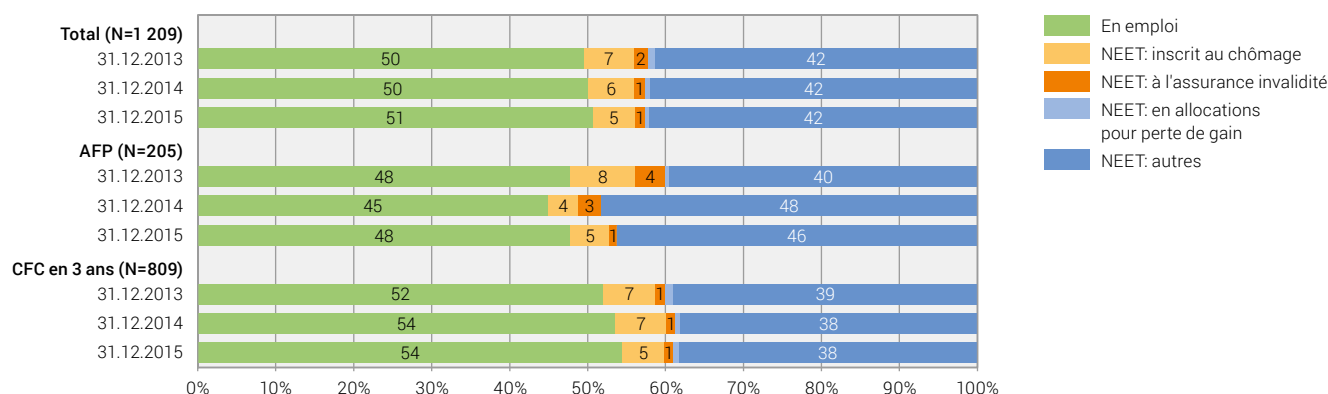
⁶ On constate que les deux courbes montrent des tendances très similaires, signe que le phénomène des retours en formation est capté de la même manière dans les deux statistiques, nonobstant les différences des deux sources. Il est important néanmoins de souligner que dans les taux de retour basés sur la SFPI, les réentrées dans les formations générales ne sont pas prises en considération, puisque cette statistique se fonde seulement sur les contrats d'apprentissage. En effet, des 60% des réentrants jusqu'en 2015 des CFC en 3 ans, 2,5% était réentrée dans une formation complémentaire du secondaire II, 1% dans une formation transitoire et 1,2% dans une formation générale (EMG ou ECG).

⁷ Comme la Centrale de compensation relève les revenus cotisés seulement si le jeune a 18 ans ou plus, la base du calcul est limitée aux élèves qui au moment de l'entrée dans le degré secondaire II avaient plus de 16 ans et leur situation n'est analysée qu'à partir de la fin décembre 2013, c'est-à-dire quand ils avaient au minimum 18 ans.

Statuts à jusqu'en 2015 des entrants 2011 ayant quitté leur formation en 2012 et qui ne sont pas revenus en formation dans les trois années suivantes, selon la formation d'entrée au degré secondaire II, en %

Élèves âgés de 16 ans ou plus à l'entrée du degré secondaire II

G4.4



Remarque: dû au nombre restreint d'effectifs (N < 100), les élèves inscrits à une formation générale ou à un CFC en 4 ans ne sont pas montrés séparément dans le graphique, mais ils sont inclus dans le total.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Le graphique montre aussi la répartition selon la formation d'entrée au degré secondaire II certifiant, mais seulement pour les élèves des AFP et des CFC en 3 ans. Globalement, on voit une progression plus «linéaire» vers le marché du travail dans les CFC en 3 ans que dans les AFP, avec aussi une part des jeunes qui – après une sortie du système de formation – se trouvent en emploi qui est toujours plus élevée que pour les AFP.

Par le biais de l'appariement avec les registres de la Centrale de compensation et du SECO, il est possible, pour les jeunes âgés de plus de 17 ans révolus – à la date de l'épisode concernant le marché du travail – de savoir s'ils étaient:

- **En emploi:** la personne n'est pas en formation, mais exerce un emploi rémunéré soumis à cotisation AVS-AI.
- **NEET: inscrits au chômage:** la personne n'est ni en formation ni en emploi rémunéré et elle est inscrite au chômage auprès d'un office régional de placement (ORP) (source: SECO/PLASTA). Elle est considérée par le SECO comme chômeur complet et perçoit ou non des indemnités de chômage. Cette définition diffère donc de celle du chômage au sens du BIT qui considère comme chômeur «une personne qui déclare ne pas occuper d'emploi, être disponible pour travailler et avoir recherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines». La personne est considérée comme NEET («not in education, employment or training»).
- **NEET: à l'assurance invalidité:** la personne n'est ni en formation ni en emploi, ni inscrite au chômage, mais est bénéficiaire des indemnités d'AI (source: CdC).
- **NEET: en allocation pour perte de gain:** la personne n'est ni en formation, ni en emploi, ni inscrite au chômage, ni à l'AI, mais perçoit personnellement les indemnités liées à l'exercice du service militaire ou du service civil.
- **NEET: autres:** cette catégorie comprend les personnes qui ne sont dans aucun des statuts précédents.

5 Les résiliations et les reprises d'un contrat d'apprentissage

Les résiliations et les reprises d'un nouveau contrat d'apprentissage représentent deux phénomènes qui ont été plusieurs fois étudiés par le biais d'enquêtes cantonales (Stalder et Schmidt, 2006a; Rastoldo et al. 2012 pour le canton de Genève; Schmid, 2011; Maghsoodi et Kriesi, 2013 pour le canton de Zurich). Afin de compléter l'étude des parcours et d'avoir la plus longue période d'observation possible, le présent chapitre traite des résiliations et des reprises des contrats d'apprentissage pour les entrants de la cohorte de 2011, âgés de 14 à 20 ans et suivant une formation de type duale. Des résultats détaillés au niveau de la profession et des cantons sont disponibles dans OFS (2017) pour la cohorte des entrants de 2012.

Qu'il soit suivi d'une reprise immédiate ou non, la résiliation du contrat d'apprentissage peut avoir des conséquences négatives pour le jeune qui peut la voir la comme un échec dans son parcours de formation, mais aussi pour les entreprises qui perdent de la main d'œuvre et l'argent investi dans la formation (Stalder et Schmid, 2006b). Les études cantonales ont montré que ce taux était plutôt stable dans le temps et atteignait la valeur de 21–22% sur la période 1995–2002 pour le canton de Berne (Stalder et Schmid, 2006a, 2006b).

Pour cette raison, même si l'analyse des résiliations des contrats d'apprentissage est suivie par une reprise immédiate de la formation, elle représente un aspect important de l'analyse des parcours scolaires.

La Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI) permet d'approfondir l'étude des interruptions de la formation et aussi de compléter l'étude des parcours dans le degré secondaire II. Premièrement, grâce au plus grand détail de la dimension temporelle, il est possible d'analyser le phénomène des sorties de la formation (vues ici sous l'angle des résiliations des contrats d'apprentissage) avec une granularité nettement plus fine que dans une perspective scolaire des parcours. Deuxièmement, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la SFPI permet d'étudier les parcours sur une période plus longue¹.

Dans ce chapitre les résiliations des contrats d'apprentissage sont analysées par le biais de l'indicateur «Taux de résiliation du contrat d'apprentissage» (taux de RCA). Cet indicateur rapporte

le nombre d'élèves de la cohorte d'entrants de 2011² ayant eu, entre l'entrée dans la formation professionnelle initiale et le 31 décembre 2016 au moins une résiliation du contrat d'apprentissage sur le nombre total des élèves de la cohorte³.

5.1 Le taux de résiliation des contrats d'apprentissage

Vue globale

Le graphique G5.1 montre qu'environ 21% des élèves ayant commencé un contrat dans la formation professionnelle initiale ont résilié au moins une fois leur contrat d'apprentissage.

Le sexe

Tout comme l'analyse de la réussite, on voit que les plus touchés par une résiliation du contrat d'apprentissage sont les hommes (23%) plutôt que les femmes (18%). Selon Kriesi et al. (2016), ces différences peuvent s'expliquer en partie par le fait que les métiers appris par les femmes présentent un moindre risque de RCA. En effet, les domaines CITE où les taux de RCA sont le moins élevés sont ceux de la «Santé» et de la «Santé et protection sociale», domaines où la part des femmes est assez importante.

Le statut migratoire

Le graphique montre que les résiliations sont plus fréquentes parmi les élèves nés à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans (32%). Les élèves de nationalité étrangère nés en Suisse ou arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans sont par contre entre 25% et 28% à avoir résilié au moins une fois leur contrat d'apprentissage. Le pourcentage le plus bas de taux de RCA s'enregistre parmi les Suisses nés en Suisse (19%).

¹ La SFPI permet aussi – en partie – de surmonter les lacunes présentes dans la statistique des élèves pour certains cantons qui en 2011 présentaient une mauvaise couverture du NAVS13. Ceci est le cas des résultats concernant la Suisse italienne, qui dans la partie scolaire présentait des données lacunaires.

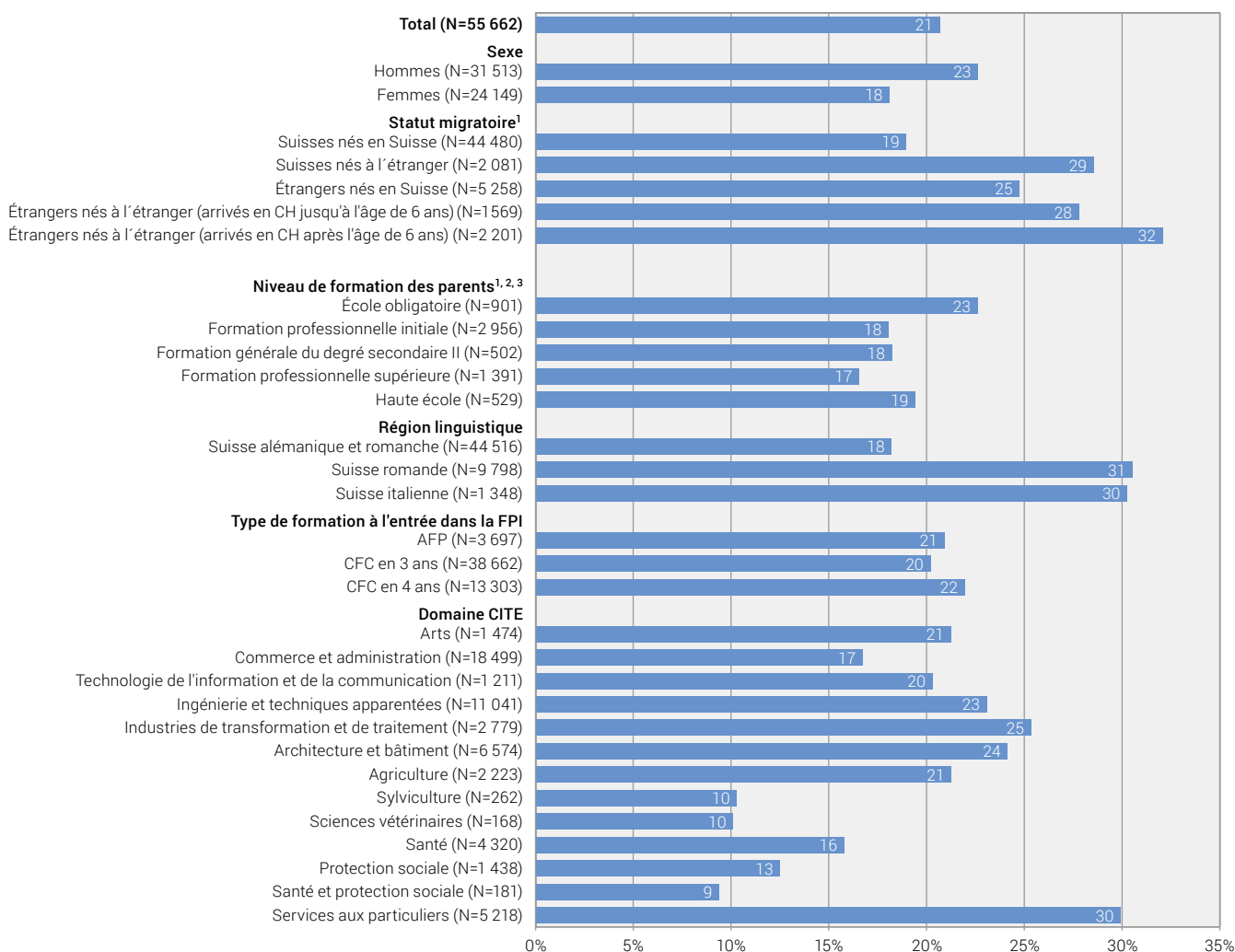
² Les résultats présentés dans ce chapitre sont très proches de ceux de la publication OFS (2017), même si la cohorte d'analyse ainsi que la population sélectionnée sont différentes: dans la présente publication la population de référence est représentée par la cohorte des entrants de 2011 âgée de 14 à 20 ans, tandis que dans OFS (2017), la population analysée comprend aussi des entrants plus âgés faisant partie de la cohorte 2012. Le détail de la définition de la cohorte 2011 est donné dans l'Annexe A.1.

³ La méthodologie d'analyse est similaire à celle développée par l'IFFP (Schmidt et Kriesi, 2016). La cohorte des entrants est constituée par l'ensemble des apprentis qui ont commencé une formation duale entre le 30 juin et le 31 octobre 2011. Le choix de la cohorte de 2011 est dû aux deux raisons suivantes. Premièrement, on constate une très grande stabilité entre cohortes successives; deuxièmement, elle offre la possibilité d'un plus large recul temporel pour l'étude de la réentrée en formation après une résiliation du contrat d'apprentissage.

Cohorte des entrants dans la formation professionnelle initiale en 2011: taux de RCA selon les dimensions clés d'analyse

Élèves ayant signé en 2011 leur premier contrat d'apprentissage observés jusqu'en 2016, formations duales, en %

G5.1



¹ Sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).

³ Toutes les valeurs relatives à cette dimension présentent un niveau d'incertitude < +/-5%.

Remarque: les catégories avec un nombre d'effectifs inférieur à 100 ne sont pas montrées séparément dans le graphique mais elles sont incluses dans le total.

Source: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

© OFS 2018

Niveau de formation des parents

Parmi les élèves provenant d'un ménage où aucun des deux parents n'a de titre de la formation post obligatoire, presque 1 élève sur 4 (23%) résilie prématurément son contrat d'apprentissage. Cette proportion baisse à 18% pour les élèves provenant d'un ménage avec un titre de la formation post-obligatoire. Enfin, pour les élèves dont l'un des deux parents a un titre de la formation professionnelle supérieure le taux de RCA est de 17%.

La région linguistique

D'importantes différences dans le taux de résiliation des contrats d'apprentissage s'enregistrent aussi si l'on considère la région linguistique: un peu moins d'un élève sur 5 a résilié son contrat d'apprentissage en Suisse alémanique (18%), tandis qu'en Suisse romande c'est le cas de près d'un élève sur trois (31%). La Suisse italienne se positionne avec des valeurs très proches à celles de la Suisse romande (30%).

Le type de formation de la formation professionnelle initiale

Si l'on considère le taux de RCA selon le type de formation, on ne voit que des différences mineures, celui-ci étant de 20%–21% pour la formation professionnelle initiale en 2 ou 3 ans et de 22% pour la formation professionnelle initiale en 4 ans.

Le domaine CITE

Tandis que l'on ne constate que peu de différences du taux de RCA entre les types de formations, il existe de grandes variations du taux de RCA entre les domaines spécialisés CITE. L'image qui émerge est complémentaire à celle montrée par le graphique G1.2. Notamment, c'est dans le domaine de la «Santé» et de la «Santé et protection sociale» que le taux de RCA est le plus faible (13%–16%). C'est par contre dans le domaine des «Services aux particuliers» (30%) que le taux de RCA est le plus élevé.

5.2 Le reprise d'un contrat après une résiliation

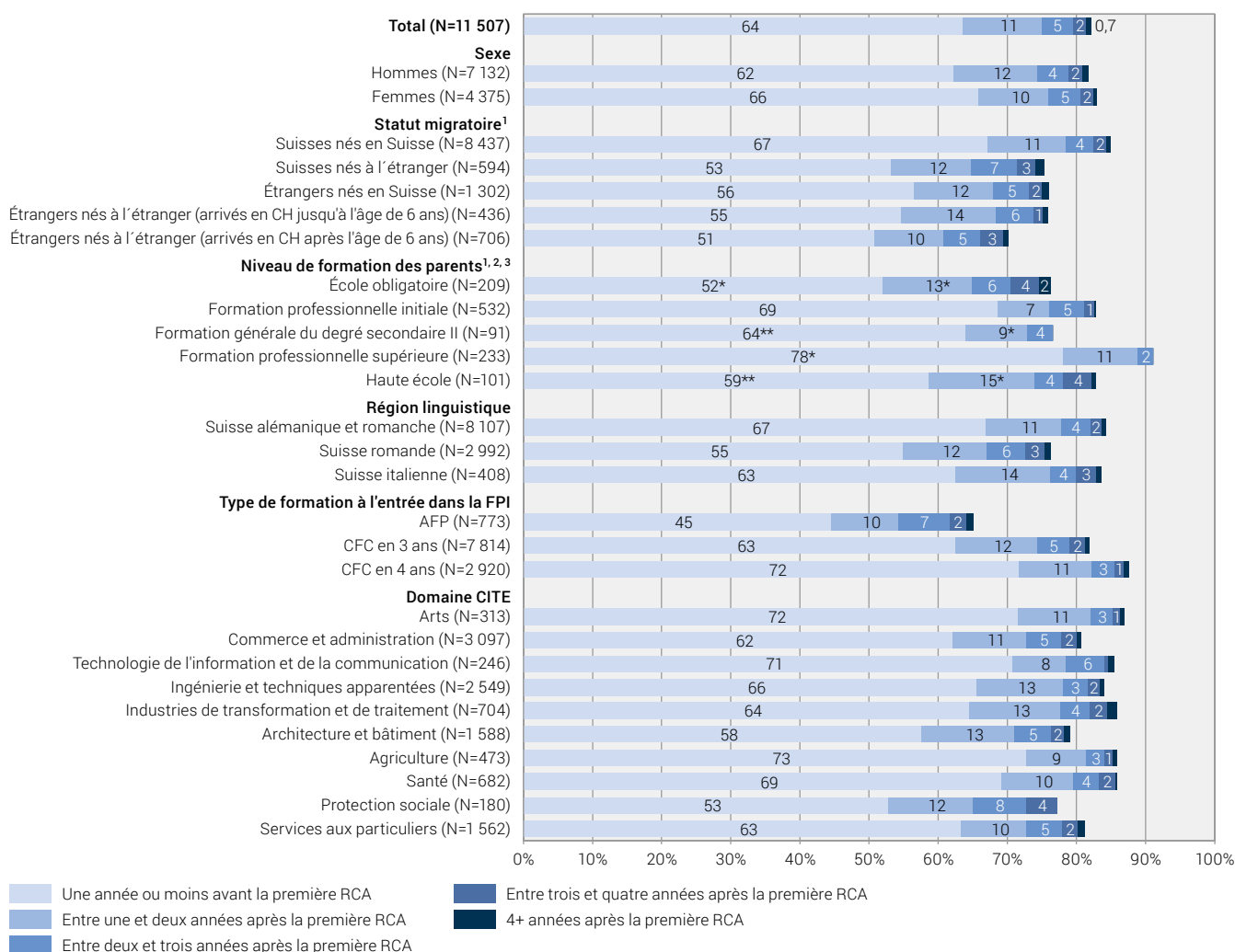
Ce paragraphe s'intéresse à la reprise d'un contrat d'apprentissage après la résiliation. Il permet donc de savoir si un taux élevé de résiliations du contrat d'apprentissage est contrebalancé par une proportion élevée de reprises d'un nouveau contrat de formation.

Le graphique G5.2 présente le pourcentage d'élèves de la cohorte de 2011 qui ont résilié leur contrat d'apprentissage et qui sont retournés en formation jusqu'en 2016 selon les dimensions clés d'analyse et la durée de l'interruption.

Cohorte des entrants dans la formation professionnelle initiale en 2011: taux de reprise d'un contrat d'apprentissage après la première RCA selon les dimensions clés d'analyse

Élèves ayant signé en 2011 leur premier contrat d'apprentissage observés jusqu'en 2016, formations duales, en %

G5.2



¹ Sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).

³ Intervalles de confiance à 95%. Sans indication: < +/-5%; *: entre +/-5% et +/-10%; **: > +/-10%.

Remarque: les catégories avec un nombre d'effectifs inférieur à 100 ne sont pas montrées séparément dans le graphique mais elles sont incluses dans le total.

Vue globale

La grande majorité des apprentis (82%) retourne en formation dans les années suivant la résiliation du contrat d'apprentissage. Le résultat est très similaire à celui montré par l'étude de Stalder et Schmidt (2016), où le pourcentage d'élèves qui retournaient en formation dans les premiers 60 mois était d'environ 80%.

Si l'on considère la reprise d'un contrat en fonction de la durée de l'interruption, on obtient que la grande majorité des élèves signe un nouveau contrat dans la même année que celle de l'interruption du contrat d'apprentissage, tandis que 19% le fait dans les années suivantes. Rappelons ici, que pour environ 16% des apprentis, la résiliation du contrat d'apprentissage n'entraîne aucune interruption de formation, car l'apprenti change simplement d'entreprise ou de nature du contrat.

Sexe

Le pourcentage de reprises d'un nouveau contrat ne diffère pas entre hommes (82%) et femmes (83%). Néanmoins, les femmes reviennent plus fréquemment la même année de l'interruption (66%) que les hommes (62%).

Statut migratoire

Parmi les Suisses nés en Suisse, le pourcentage de reprises est de 85%, soit 9 à 14 points de pourcent plus élevé comparé aux autres groupes (étrangers nés en Suisse, 76%; étrangers nés à l'étranger 76%, si arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans et 70% si arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans). Des différences importantes s'observent au sujet de la durée de l'interruption: 67% des Suisses nés en Suisse rentrent dans la même année, tandis que les apprentis de nationalité étrangère – qu'ils soient nés en Suisse ou à l'étranger – ont une probabilité de 11 à 16 points de pourcentage inférieure de revenir dans le système de formation la même année.

Niveau de formation des parents

Les taux les plus élevés de reprises sont enregistrés parmi les élèves provenant d'un ménage où l'un des deux parents a un titre de la formation professionnelle supérieure (91%) soit un pourcentage de 8 points plus grand que celui des élèves provenant d'un ménage avec titre d'une haute école (83%) et de 15 points de pourcent supérieur au taux de retour en formation des élèves où aucun des deux parents n'a un titre de formation post obligatoire (76%). Les très larges intervalles de confiance ne permettent pas de tirer de conclusions précises sur la durée de l'interruption.

Région linguistique

En Suisse alémanique et italienne les reprises de la formation après une première résiliation valent 84%, contre 76% en Suisse romande.

Aussi dans ce cas, la grande partie des différences se concentre sur les signatures d'un nouveau contrat dans la même année: si 67% des élèves en Suisse alémanique le font la même année, c'est le cas de respectivement 63% et 55% pour ceux de la Suisse italienne et de la Suisse romande.

Le type de formation

Tandis que dans l'analyse du taux de RCA, on n'observe pas de différences entre types de formation, on constate une tendance très claire sur la reprise d'un nouveau contrat: les reprises sont plus fréquentes dans les formations les plus longues. Alors que dans les AFP, le taux est de 65%, il monte de 17 points de pourcent pour les élèves suivant une formation de type CFC en 3 ans (82%) et de 22 points de pourcent pour les élèves étant inscrits dans une formation de type CFC en 4 ans (88%). Les tendances pour les reprises dans la même année sont encore plus marquées en fonction du type de formation: 45% des élèves d'une AFP de la cohorte 2011 reprennent un nouveau contrat la même année; ce pourcentage monte à 63% pour les apprentis inscrits dans une formation de type CFC en 3 ans et à 72% pour ceux inscrits à un CFC en 4 ans.

Domaine CITE

Les reprises d'un nouveau contrat en fonction du domaine CITE varient entre 86% et 87% dans les domaines des «Arts», «Agriculture» et «Santé» et de 77% à 79% dans les domaines «Protection sociale» et «Architecture et bâtiment».

Les domaines «Agriculture» et «Technologie de l'information et de la communication» enregistrent le taux le plus élevé de reprises dans la même année de résiliation du contrat d'apprentissage (respectivement 73% et 71%).

6 Conclusion

Cette publication a analysé pour la première fois le parcours à cinq ans d'une cohorte d'élèves qui avait commencé le degré secondaire II certifiant durant l'année scolaire 2011–2012. L'étude a suivi le parcours des élèves dans les premiers cinq années d'école post-obligatoire.

En particulier :

- elle a décrit combien de ces jeunes ont obtenu leur premier titre dans les cinq ans.
- elle a décrit la multiplicité des parcours avant l'obtention du titre. Si la plupart des parcours se composent d'une suite de promotions suivies par l'obtention du titre, une partie des élèves vit au cours de son parcours scolaire des événements tels qu'un redoublement, une réorientation ou un échec à la procédure de certification.
- elle s'est intéressée aux parcours qui suivent un événement critique dans le degré secondaire II notamment un redoublement, une réorientation ou une sortie du système de formation. Dans ce dernier cas, l'accent a été mis sur les retours en formation après une sortie du système de formation et sur la durée du temps passée hors-formation.
- la perspective des parcours scolaires a été complétée par une analyse des résiliations et des réentrées dans un contrat d'apprentissage.

Ces sujets ont été abordés – pour la première fois pour l'ensemble du système de formation suisse – selon différentes dimensions d'analyse comme le sexe, le statut migratoire, la région linguistique, le type de commune, le niveau de formation des parents et le type de formation suivie. Les analyses sur les parcours de réussite ont montré que tous les élèves ne sont pas égaux face à la réussite. Ces différences concernent les chances de réussite ainsi que le type de parcours faits par l'élève. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses à réussir par rapport aux hommes, ainsi que les Suisses nés en Suisse par rapport aux étrangers, et les enfants dont l'un des deux parents a un titre du degré tertiaire par rapports aux enfants où aucun des deux parents n'a pas de titre de formation post-obligatoire. Ces différences sont bien plus marquées pour les parcours sans perte d'année. Par exemple alors que 75% des Suisses nés en Suisse ont réussi un titre sans perdre d'année, ce pourcentage se réduit à 62% pour les étrangers nés à l'étranger et arrivés en Suisse jusqu'à l'âge de 6 ans et à 59% pour les étrangers nés à l'étranger et arrivés en Suisse après l'âge de 6 ans.

Bien d'autres constats de cet ordre ont été exposés dans les pages précédentes. Toutes ces observations réunies convergent pour donner une image cohérente des parcours des jeunes dans le degré secondaire II où les divers aspects se complètent mutuellement.

7 Abréviations

Pour faciliter la lecture, les termes se référant à des personnes, des fonctions ou des professions n'ont pas été systématiquement féminisés. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

AI	Assurance Invalidité
AFP	Attestation Fédérale de formation Professionnelle
CdC	Centrale de Compensation
CFC en 3 ans	Certificat Fédéral de Capacité en 3 ans
CFC en 4 ans	Certificat Fédéral de Capacité en 4 ans
ECG	École de Culture Générale
EMG	École de Maturité Gymnasiale
FPI	Formation Professionnelle Initiale
IFFP	Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle
LABB	Analyses longitudinales dans le domaine de la formation
NAVS13	Numéro de l'assurance vieillesse et survivants (identificateur individuel à 13 chiffres)
NEET	Not in Education, Employment or Training
ORP	Office Régional de Placement
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail.
RCA	Résiliation du Contrat d'Apprentissage
RS	Relevé Structurel
SBA	Statistique des Diplômes (secondaire II et formation professionnelle supérieure)
SECO	Sécretariat d'état à l'économie
SdL	Statistique des élèves
SFPI	Statistique de la Formation Professionnelle Initiale
STATPOP	Statistique de la Population et des ménages

8 Bibliographie

Kriesi, I., Neumann, J., Schweri, J., Griga, D., Kuhn, A., Schmid, E. et Baumeler, C. (2016): «*Rester? S'en aller? Recommencer? Fréquence, causes et répercussions des résiliations de contrats d'apprentissage*». Observatoire suisse de la formation professionnelle. Zollikofen: IFFP

Maghsoodi E. et Kriesi I. (2013): *Wiedereinstieg und Anschlusslösung nach einer Lehrvertragsauflösung im Kanton Zürich: Analyse der Lehrvertragsauflösungen der Jahre 2008 und 2009*. Zollikofen: IFFP

OFS (2015): *Transitions et parcours dans le degré secondaire II*, Neuchâtel

OFS (2016): *La transition à la fin de l'école obligatoire*, Neuchâtel

OFS (2017): *Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification*, Neuchâtel

OFS (2018a): *Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturités*, Neuchâtel

OFS (2018b): *Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail*, Neuchâtel

Rastoldo F., Davaud C., Evrard A. et Silver R. (2012): *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV: Les apprentis en difficulté dans leur formation et les dispositifs de soutien*. Genève: SRED

Schmid, E., et Kriesi, I. (2016): *Indikatoren zu Verläufen in der beruflichen Grundbildung. Berechnung einer Lehrvertragsauflösungsquote, einer Wiedereinstiegsquote, einer Erfolgsquote beim Qualifikationsverfahren einer Abbruchquote. Projektauftrag im Auftrag des Bundesamtes für Statistik (BFS)*. Zollikofen: IFFP

Stalder Barbara E. et Schmid E. (2006a): *Lehrvertragsauflösungen, ihre Ursachen und Konsequenzen. Ergebnisse aus dem Projekt LEVA*. Bern: Bildungsplanung und Evaluation der Erziehungsdirektion

Stalder B. et Schmid E., (2006b): *Raisons et conséquences des abandons d'apprentissage*. Panorama. N. 2

Stalder B. E. et Schmid E. (2016): *Lehrvertragsauflösung und Ausbildungserfolg kein Widerspruch Wege und Umwege zum Berufsabschluss*. Bern, HEP Verlag

Annexe

A 1 Définitions

Les types de formation du degré secondaire II certifiant comprennent :

- la formation professionnelle initiale, qui peut se dérouler sous forme duale (apprentissage) ou en école à plein temps et qui conduit soit à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) après 2 ans, soit à un certificat fédéral de capacité (CFC) après 3 ou 4 ans, éventuellement doublé ou suivi d'une maturité professionnelle.
- les formations générales, constituées des écoles de culture générale (ECG), qui mènent à un certificat après 3 ans, éventuellement suivi d'une maturité spécialisée, et des écoles de maturité gymnasiale (EMG), qui durent 3 ou 4 ans selon les cantons.

Sont exclus de la population d'analyse :

- les élèves qui – entre 2011 et 2015 – sont sortis des registres de la population et qui n'avaient pas obtenu de titre du degré secondaire II.
- les élèves ayant débuté dans une formation complémentaire du degré secondaire II ou dans les formations élémentaires¹ à cause d'une couverture insuffisante des titres.
- les élèves qui commencent les études dans une formation sans année de programme (0,06% des élèves de 2011, concentrés dans des formations préparant au domaine artistique de la FPI ou dans des ECG – Travail Social).

A 2 Méthode

Le fichier longitudinal des parcours dans le système de formation

La base de données utilisée pour les analyses concernant la réussite scolaire (chapitres 1, 2, 3, et 4) provient de l'appariement de trois statistiques de la formation : la Statistique des Elèves (SdL, disponible de l'année scolaire 2011/2012 à l'année scolaire 2015/2016), la Statistique des diplômes (SBA, contenant tous les diplômes délivrés dès 2011 à 2016) et la Statistique de la formation professionnelle initiale (SFPI, contenant tous les titres AFP et CFC dès 2011 à 2016). Après harmonisation, les événements suivants ont été extraits de ces statistiques :

- la première entrée dans le degré secondaire II certifiant ;
- le premier diplôme dans le degré secondaire II certifiant, ou, si l'élève n'avait pas encore réussi, le dernier enregistrement de l'élève dans le système de formation suisse.

Comme le relevé SdL de l'année scolaire 2011–2012 est le premier où l'identifiant individuel était à disposition, la variable sur la formation précédente de l'élève – qui était présente dans la Statistique SdL – a été utilisée pour exclure tous les élèves qui en 2011 étaient en 1^{re} année de programme suite à un redoublement ou une réorientation.

Le fichier longitudinal de la formation professionnelle initiale

La base de données utilisée pour les analyses sur les résiliations et réentrées dans la formation professionnelle initiale (chapitre 5) se base sur les contrats d'apprentissage actifs une année déterminée. Tout comme pour la perspective scolaire où différents événements avaient été extraits des statistiques de base, plusieurs événements ont été considérés dans la construction du fichier d'analyse pour les contrats d'apprentissage² :

- Première entrée dans la formation professionnelle initiale, identifiée comme le premier contrat d'apprentissage signé par l'apprenti au sein de la formation professionnelle initiale entre le 30 juin et le 31 octobre 2011. Par le biais de l'identifiant individuel et de celui du contrat d'apprentissage, il a été possible de reconstruire le parcours de l'apprenti avant 2011 et donc de distinguer parmi les nouveaux contrats de 2011 ceux qui entraient pour la première fois dans un contrat d'apprentissage de ceux qui avaient déjà eu – avant 2011 – un contrat d'apprentissage.
- La première résiliation du contrat d'apprentissage
- La première réentrée dans la formation professionnelle initiale
- Le premier titre dans la formation professionnelle initiale.

Variables contextuelles

Pour les analyses selon des dimensions qui peuvent changer au cours du temps (p. ex. la région linguistique, si l'élève déménage d'une commune de la Suisse alémanique à une de la Suisse romande) seulement l'état à l'entrée du degré secondaire II certifiant a été pris en considération.

A 3 Degré de couverture

La couverture de l'identifiant individuel varie entre 95,2% pour les élèves et 99,9% pour les titres. Seulement dans le Tessin la sous-couverture était importante (71,5%). C'est la raison pour laquelle il n'est pas présenté séparément dans le graphique G1.1. Les lacunes concernant la Suisse italienne ont pu être surmontées par l'utilisation de la SFPI dans le chapitre 5.

¹ Les formations complémentaires sont représentées principalement par les écoles de commerce non-reconnues au niveau fédéral. Les élèves inscrits constituent environ 1,8% de la cohorte. Les élèves inscrits aux formations élémentaires représentent 0,8% de la cohorte des entrants de 2011

² Du fait que la perspective scolaire et celle des contrats d'apprentissage proviennent de deux relevés ayant différentes méthodes de relevé, différentes unités d'analyses et populations, les effectifs ainsi que les résultats peuvent être légèrement différents.

A 4 Sources

Cette publication s'appuie sur le couplage par le biais du NAVS13 des données des années 2011 à 2016 de cinq sources d'information:

- La Statistique suisse des élèves et des étudiants (SdL, 2011 à 2015): cette statistique recense tous les élèves scolarisés en Suisse qui suivent un programme d'enseignement d'une durée équivalant à au moins un semestre à plein temps.
- La Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SFPI, 2011 à 2016) recense les contrats d'apprentissage ainsi que les informations relatives aux titres AFP et CFC.
- La Statistiques des diplômes (SBA, 2011 à 2016) relève les examens finals des formations du degré secondaire II et de la formation professionnelle supérieure. Seuls les titres du degré secondaire II ont été retenus ici.
- La Statistique de la population et des ménages (STATPOP): ce registre recense la population résidente au 31 décembre de chaque année. Utilisée ici comme source démographique de référence, il permet d'identifier les entrées et les sorties tant de Suisse que de la population résidente permanente ou non permanente. Les dimensions de la région linguistique, du degré d'urbanisation, du statut migratoire, de l'âge et du sexe ont été tirées de cette statistique.
- Le Relevé Structurel (RS): cette enquête par échantillonnage fournit des informations sur les structures socio-économiques et socio-culturelles de la population. Elle est utilisée ici pour connaître le niveau de formation des parents des élèves.
- Les données des comptes individuels de la Centrale de Compensation (CdC) et ceux du Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) sont utilisées afin de mieux connaître les situations des élèves qui sortent en 1re année de programme du système de formation.

A 5 La réussite à 5 ans selon les dimensions clés d'analyse

voir → Tableau TA 1 page 38

Entrants 2011 au degré secondaire II: La réussite à 5 ans dans le degré secondaire II selon les dimensions clé d'analyse

TA 1

	Réussite sans perte d'année	Réussite après redoublement	Réussite après réorientation	Réussite après sortie temporaire du système	Réussite après échec à l'examen	Réussite avec trajectoire non déterminée	Aucun titre mais en forma- tion en 2015	Aucun titre et pas en formation en 2015	Total
Total (N=78379)	73,1%	9,5%	3,3%	2,3%	1,2%	0,3%	5,3%	5,1%	100%
Type de formation à l'entrée du degré secondaire II									
AFP (N=3526)	74,6%	3,4%	2,3%	2,4%	1,2%	0,4%	3,1%	12,6%	100%
CFC en 3 ans (N=37882)	74,0%	9,0%	1,9%	1,9%	1,7%	0,5%	4,7%	6,4%	100%
CFC en 4 ans (N=13528)	75,0%	6,1%	4,1%	1,5%	1,8%	0,2%	6,9%	4,4%	100%
EOG (N=3647)	61,6%	11,5%	9,3%	3,1%	0,0%	0,0%	10,0%	4,4%	100%
EMG (N=19796)	71,8%	13,6%	4,4%	3,6%	0,1%	0,0%	4,7%	1,7%	100%
Sexe									
Hommes (N=40119)	69,5%	10,4%	3,5%	2,1%	1,6%	0,3%	6,7%	5,9%	100%
Femmes (N=38260)	76,8%	8,7%	3,0%	2,6%	0,8%	0,3%	3,7%	4,2%	100%
Statut migratoire¹									
Suisses nés en Suisse (N=63138)	75,4%	9,1%	3,1%	2,3%	1,2%	0,3%	4,7%	4,0%	100%
Suisses nés à l'étranger (N=3099)	63,3%	12,3%	3,3%	2,5%	1,2%	0,3%	7,6%	9,6%	100%
Etrangers nés en Suisse (N=6634)	66,2%	11,0%	3,6%	1,8%	1,5%	0,3%	7,4%	8,1%	100%
Etrangers nés à l'étranger (arrivés en CH jusqu'à l'âge de 6 ans) (N=2173)	61,6%	12,6%	3,9%	2,6%	1,8%	0,5%	7,7%	9,2%	100%
Etrangers nés à l'étranger (arrivés en CH après l'âge de 6 ans) (N=3263)	58,7%	11,2%	5,4%	2,3%	1,1%	0,4%	8,1%	12,8%	100%
Niveau de formation des parents^{1,2,3}									
Ecole obligatoire (N=1138)	65,4%	11,0%	3,2%	3,1%	0,8%	0,4%	8,5%	7,6%	100%
	(62,4%,68,4%)	(9,0%,12,9%)	(2,2%,4,3%)	(1,9%,4,2%)	(0,1%,1,4%)	(0%,0,8%)	(6,7%,10,3%)	(5,9%,9,3%)	
Formation professionnelle initiale (N=3553)	76,2%	8,8%	2,8%	1,8%	1,5%	0,5%	4,9%	3,7%	100%
	(74,6%,77,7%)	(7,8%,9,7%)	(2,2%,3,4%)	(1,3%,2,2%)	(1,0%,1,9%)	(0,2%,0,7%)	(4,1%,5,7%)	(3,0%,4,4%)	
Formation générale du degré secondaire II (N=817)	71,4%	11,1%	3,5%	3,6%	0,3%	0,3%	4,6%	5,3%	100%
	(67,9%,74,8%)	(8,7%,13,4%)	(2,2%,4,9%)	(2,2%,5,1%)	(0%,0,6%)	(0%,0,6%)	(2,9%,6,2%)	(3,4%,7,2%)	
Formation professionnelle supérieure (N=2053)	79,2%	8,1%	3,2%	2,1%	1,1%	0,1%	3,7%	2,5%	100%
	(77,3%,81,1%)	(6,9%,9,4%)	(2,4%,4,0%)	(1,5%,2,8%)	(0,6%,1,6%)	(0%,0,2%)	(2,8%,4,5%)	(1,8%,3,3%)	
Haute école (N=1968)	76,1%	10,5%	3,1%	3,7%	0,4%	0,1%	3,7%	2,4%	100%
	(74,1%,78,2%)	(9,1%,11,9%)	(2,3%,4,0%)	(2,8%,4,7%)	(0,1%,0,7%)	(0%,0,3%)	(2,8%,4,5%)	(1,6%,3,1%)	
Région linguistique⁴									
Suisse alémanique et romanche (N=57679)	78,7%	6,9%	2,6%	2,3%	1,4%	0,1%	3,6%	4,4%	100%
Suisse romande (N=19325)	57,7%	16,6%	5,0%	2,5%	0,8%	0,7%	9,4%	7,2%	100%
Type de commune									
Villes-centres d'une agglomération (N=17574)	67,5%	11,1%	3,5%	2,7%	1,1%	0,3%	6,9%	6,8%	100%
Autres communes d'une agglomération (N=35967)	72,5%	10,0%	3,4%	2,3%	1,2%	0,2%	5,4%	5,0%	100%
Communes rurales et villes isolées (N=24838)	77,8%	7,8%	2,8%	2,2%	1,3%	0,4%	3,9%	3,9%	100%

¹ Sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² Du à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).

³ Entre parenthèses est indiqué le niveau d'incertitude sur les valeurs dérivées du RS.

⁴ A cause de la mauvaise couverture pour l'année scolaire 2011/2012, la Suisse italienne n'est pas représentée séparément dans le graphique (elle est néanmoins incluse dans le total)

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (L.ABB)

© OFS 2018

A6 Résultats détaillés des modèles de régression

Effets Marginaux Moyens (AME) et intervalles de confiance (CI) à 95% pour la probabilité de réussite sans perte d'année (M1), de réussite sans perte d'année ou avec événement critique (M2), de réussite ou de maintien dans le système de formation (M3) selon les dimensions clés d'analyse, en points de pourcent **TA 2**

	M1: Probabilité de réussite sans perte d'année vs tout autre parcours		M2: Probabilité de réussite (sans perte d'année ou avec événement critique) vs non-réussite		M3: Probabilité réussite ou de maintien en formation jusqu'en 2015 vs sortie du système sans certification	
	AME	95% CI	AME	95% CI	AME	95% CI
Femmes (réf. hommes)	6,5	(4,6;8,4)	4,1	(2,8;5,4)	1,1	(0,2;2,0)
Âge (réf. 15 ans ou moins)						
16 ans	-3,0	(-5,3;-0,7)	-0,7	(-2,1;0,8)	0,3	(-0,8;1,4)
17-20 ans	-8,9	(-11,8;-6,0)	-6	(-7,9;-4,0)	-2,9	(-4,3;-1,5)
Statut migratoire (réf. Suisses nés en Suisse)¹						
Suisses nés à l'étranger	-3,6	(-8,5;1,2)	-2,5	(-5,8;0,7)	-1,3	(-3,5;0,9)
Etrangers nés en Suisse	-4,2	(-7,9;-0,4)	-3,2	(-5,8;-0,6)	-0,5	(-2,0;1,0)
Etrangers nés à l'étranger (arrivés en CH jusqu'à l'âge de 6 ans)	-2,7	(-8,2;2,7)	-0,6	(-3,8;2,6)	0,6	(-1,4;2,5)
Etrangers nés à l'étranger (arrivés en CH après l'âge de 6 ans)	-7,1	(-12,2;-1,9)	-5,4	(-9,1;-1,7)	-3,2	(-5,8;-0,7)
Niveau de formation des parents (réf. école obligatoire)						
Formation professionnelle initiale	2,6	(-0,8;6,0)	1,2	(-0,9;3,3)	0,7	(-0,6;2,0)
Formation générale du degré secondaire II	0,7	(-3,8;5,2)	0,4	(-2,6;3,5)	-1,3	(-3,6;1,0)
Formation professionnelle supérieure	5,3	(1,7;9,0)	2,8	(0,5;5,1)	1,1	(-0,4;2,6)
Haute école	6,3	(2,5;10,0)	2,9	(0,4;5,4)	0,6	(-1,2;2,4)
Région linguistique (réf. Suisse alémanique et romanche)						
Suisse romande	-20,6	(-23;-18,3)	-8,4	(-10,1;-6,7)	-2,9	(-4,2;-1,7)
Type de commune (réf. villes-centres d'une agglomération)						
Autres communes d'une agglomération	2,1	(-0,3;4,5)	1,3	(-0,4;3,0)	0,4	(-0,8;1,6)
Communes rurales et villes isolées	6,2	(3,6;8,8)	2,9	(1,1;4,7)	1,0	(-0,3;2,2)
Type de formation suivie à l'entrée du degré secondaire II certifiant (réf. EMG)						
AFP	15,1	(10,3;19,9)	-0,8	(-4,2;2,5)	-2,3	(-4,7;0,2)
CFC en 3 ans	7,7	(4,7;10,7)	-1,9	(-3,9;0,2)	-2	(-3,4;-0,6)
CFC en 4 ans	7,6	(4,4;10,8)	-3,1	(-5,4;-0,7)	-0,9	(-2,4;0,6)
ECG	-7,8	(-13;-2,6)	-6,7	(-10,3;-3,1)	-0,1	(-2,1;1,9)
Formation précédente (réf. degré secondaire I: exigences étendues)²						
Degré secondaire I: exigences élémentaires	-12,4	(-15,6;-9,2)	-5,8	(-8,0;-3,6)	-4,3	(-5,9;-2,7)
Programme d'enseignement spécial	-4,9	(-17,8;8,1)	-4,5	(-12,3;3,3)	-3,9	(-9,2;1,4)
Formations transitoires sec. I – sec. II	-4,3	(-7,9;-0,8)	-3,3	(-5,5;-1,1)	-2,2	(-3,6;-0,9)

N³ = 10158

¹ Modèle estimé sans les élèves pour lesquels cette information n'est pas disponible.

² Les catégories concernant les élèves étant dans un degré non-défini (parce que non-relevés ou parce que la transition vers le degré sec. II n'a pas été immédiate) ou dans le degré secondaire I sans distinction de niveau ne sont pas montrés dans le tableau.

³ Dû à l'appariement avec le RS, cette dimension se base sur des données d'échantillon, d'où des effectifs réduits (N non pondérés).

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Service de renseignements statistiques de l'OFS

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

La modernisation des relevés du domaine de la formation et l'introduction d'un identificateur individuel ont créé une nouvelle base qui permet d'analyser les trajectoires éducatives des élèves et des étudiants dans le système de formation suisse. Il est ainsi possible de fournir de nouvelles réponses à de nombreuses questions sur le fonctionnement de ce système et de contextualiser les transitions observées, par exemple en termes de statut migratoire et d'origine sociale.

La présente publication, rédigée dans le cadre du projet «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB), utilise les nouvelles potentialités des statistiques de la formation pour étudier pour la première fois les transitions et parcours dans les formations certifiantes du degré secondaire II.

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix

Fr. 11.– (TVA excl.)

Téléchargement

www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS

1583-1800

ISBN

978-3-303-15634-6

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch